



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

RPQS 2024



AMANCY | ARENTHON | CORNIER | ETEAUX | LA CHAPPELLE-RAMBAUD | LA ROCHE-SUR-FORON
SAINT LAURENT | SAINT PIERRE-EN-FAUCIGNY | SAINT SIXT

Accusé de réception en préfecture
074-2474007-2025-7011-1630251-RO-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

•	PREAMBULE	... 5
I.	LES INDICATEURS TECHNIQUES	
1.	LE TERRITOIRE	... 6
2.	LES COLLECTES	
1.	Les ordures ménagères résiduelles – OMR	... 8
	<i>a. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des particuliers</i>	... 8
	<i>b. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des professionnels</i>	... 14
	<i>c. Optimisation des tournées de collecte des OMR</i>	... 15
2.	Les collectes sélectives	... 16
	<i>a. Les Points d'Apport Volontaire – PAV</i>	... 16
	<i>b. Plan de continuité des collectes flux jaune</i>	... 17
	<i>c. Valorisation des déchets d'emballage flux jaune, verre, cartons</i>	... 18
	<i>d. Evolution des collectes sélectives</i>	... 19
	<i>e. Les colonnes de TRI 1 m³ Lolly</i>	... 24
	<i>f. Le matériel de TRI du SIVALOR</i>	... 25
3.	Les autres collectes	... 24
	<i>a. Les cartons bruns d'emballage des professionnels</i>	... 26
	<i>b. Les cartons bruns de Noël</i>	... 27

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

c. <i>Le textile – Eco TLC</i>	... 28
d. <i>Les sapins de Noël</i>	... 31
e. <i>Les cartouches de protoxyde d'azote</i>	... 32
4. Le refus de collecte des ordures ménagères résiduelles	... 33
5. La déchèterie	... 35

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

3. VALORISATION ... 49

4. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ... 59

1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	... 60
2. La communication tout au long de l'année	... 61
3. Le compostage	... 67
a. <i>Le compostage individuel de jardin</i>	... 69
b. <i>Le compostage participatif de quartier</i>	... 73
c. <i>Le compostage participatif en pied d'immeuble</i>	... 74
d. <i>Le compostage individuel d'intérieur – Lombricompostage</i>	... 75
4. Opération STOP PUB	... 76
5. Exemplarité de la collectivité	... 77
6. Convention de partenariat avec LA FABRIQUE A BICLOU	... 79

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

7. Convention de partenariat avec Repar'coop	... 80
8. Service de prêt de couches lavables	... 81
II. LES INDICATEURS FINANCIERS	
1. LES MONTANTS PERCUS	... 82
2. LES COUTS DE SERVICE	... 83
III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS	... 86



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

• CONTEXTE HISTORIQUE

La collecte des ordures ménagères est une compétence historique du SIVOM puis de la Communauté de Communes du Pays Rochois en 2000. Le service de collecte s'est adapté au fil des ans aux contraintes réglementaires, et aux évolutions techniques afin de garantir aux usagers un service de qualité et d'en maîtriser les coûts.

Les modes de collecte ont beaucoup évolué, la création de la déchèterie en 1997 et la mise en place du tri avec notre adhésion au SIVALOR (ex SIDEFAGE) en 1999 ont été des étapes indispensables avec des bénéfices environnementaux certains.

• AUJOURD'HUI

La prévention des déchets, qui vise à réduire la quantité et la nocivité des déchets, doit être la priorité de toute politique de gestion des déchets. Cela représente un enjeu important pour la collectivité, car chaque individu a un rôle à jouer dans l'amélioration des services en adaptant ses comportements et ses modes de consommation.

Les évolutions réglementaires encouragent également la mise en place de nouveaux services et l'accompagnement des usagers pour favoriser ces changements.

Le rapport présente un bilan des actions menées en 2024. Nous pouvons constater une « augmentation » relative de 3 Kg par habitant par rapport à 2023.

TOTAL des DMA => 540kg/an/habitant (cartons collectés auprès des professionnels et gravats compris)

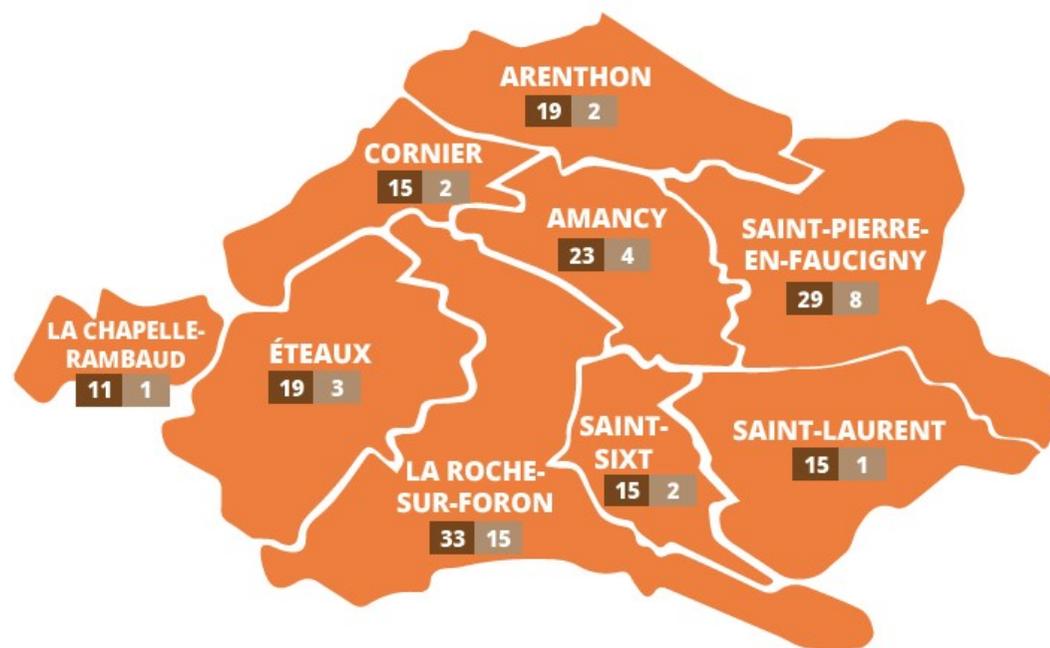
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays Rochois exerce la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » transférée par les 9 communes qui la composent.

A ce titre, elle assure la collecte des ordures ménagères et la gestion de la déchèterie.

Le transfert des déchets y compris ceux issus de la collecte sélective et le traitement (ordures ménagères et emballages) sont des compétences transférées SIVALOR (Syndicat Intercommunal de Valorisation). La CCPR est adhérente au SIVALOR depuis le 30 décembre 1999.



élus municipaux élus communautaires

Une superficie de
93,9 km²



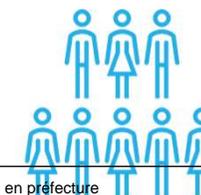
Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

Commune	Date début	Population INSEE 2023	Population INSEE 2024	
Amancy	01/01/1998	2 823	2 843	↗
Arenthon	01/01/1998	1 938	1 966	↗
Cornier	01/01/1998	1 405	1 446	↗
Eteaux	01/01/1998	2 105	2 109	→
La Chapelle-Rambaud	01/01/1998	267	263	→
La Roche-sur-Foron	01/01/1998	11 537	11 639	↗
Saint-Laurent	01/01/2003	874	876	→
Saint-Pierre-en-Faucigny	01/01/2003	7 464	7 725	↗
Saint-Sixt	01/01/1998	1 055	1 045	↘
TOTAL		29 468	29 912	↗

444 habitants supplémentaires en 2024
 soit une augmentation de 1,5% de la population du territoire.
 Hausse linéaire par rapport à celle de l'année N-1 (+ 1,92%)





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

2. LES COLLECTES

1. Les ordures ménagères résiduelles – OMR

a. Les ordures ménagères résiduelles des particuliers

La collecte des OMR est assurée en interne, deux modes de collecte coexistent sur le Pays Rochois :

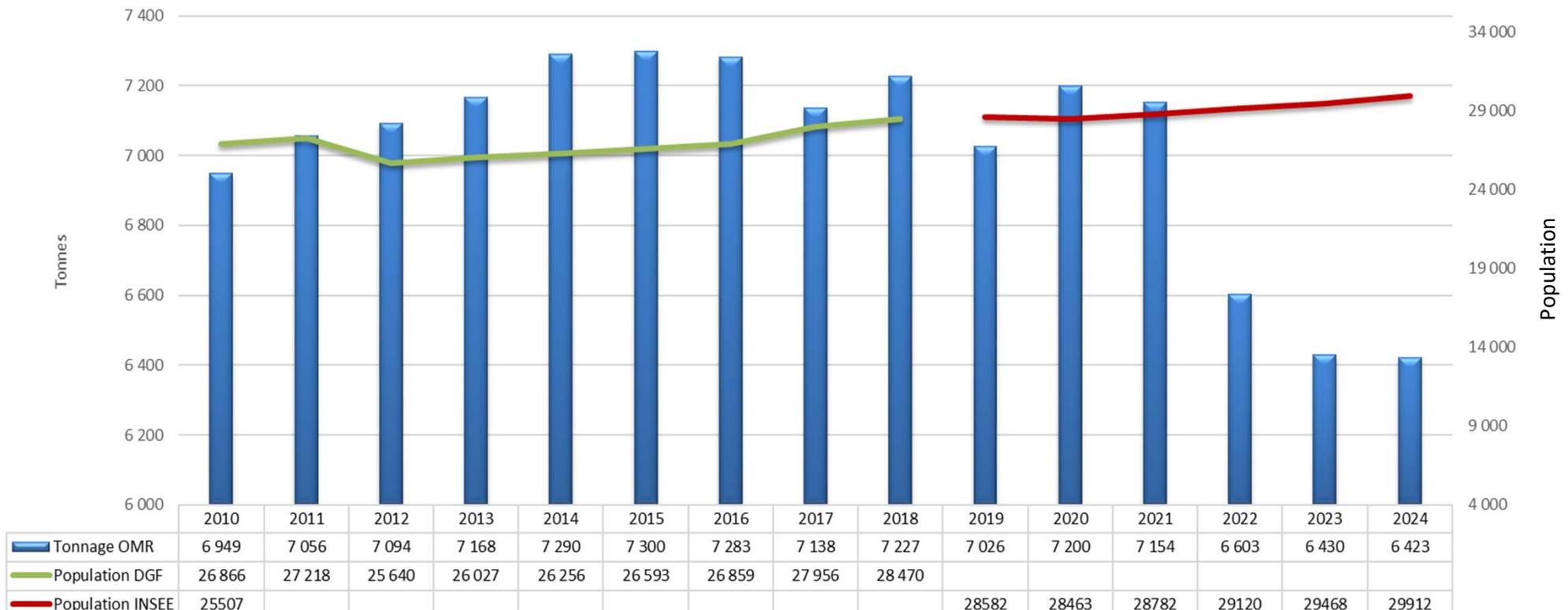
- ✓ La collecte en porte à porte ou en point de regroupement : PAP ou PDR
- ✓ La collecte en point d'apport volontaire (aérien, enterré ou semi-enterré) : PAV

L'organisation de la collecte est définie dans le règlement de service de collecte des ordures ménagères approuvé par le Conseil Communautaire du 18 mai 2021. Règlement modifié par délibération N°2024 -110 portant modification de l'article 21-d- 3 relatif aux modalités de règlement lors du conseil communautaire du 25 juin 2024.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Evolution des tonnages Ordures Ménagères 2010 - 2024



On constate une diminution des tonnages collectés de l'ordre de 0,109 % % soit 7 tonnes, et ce, malgré une augmentation de la population de 1,5 %.

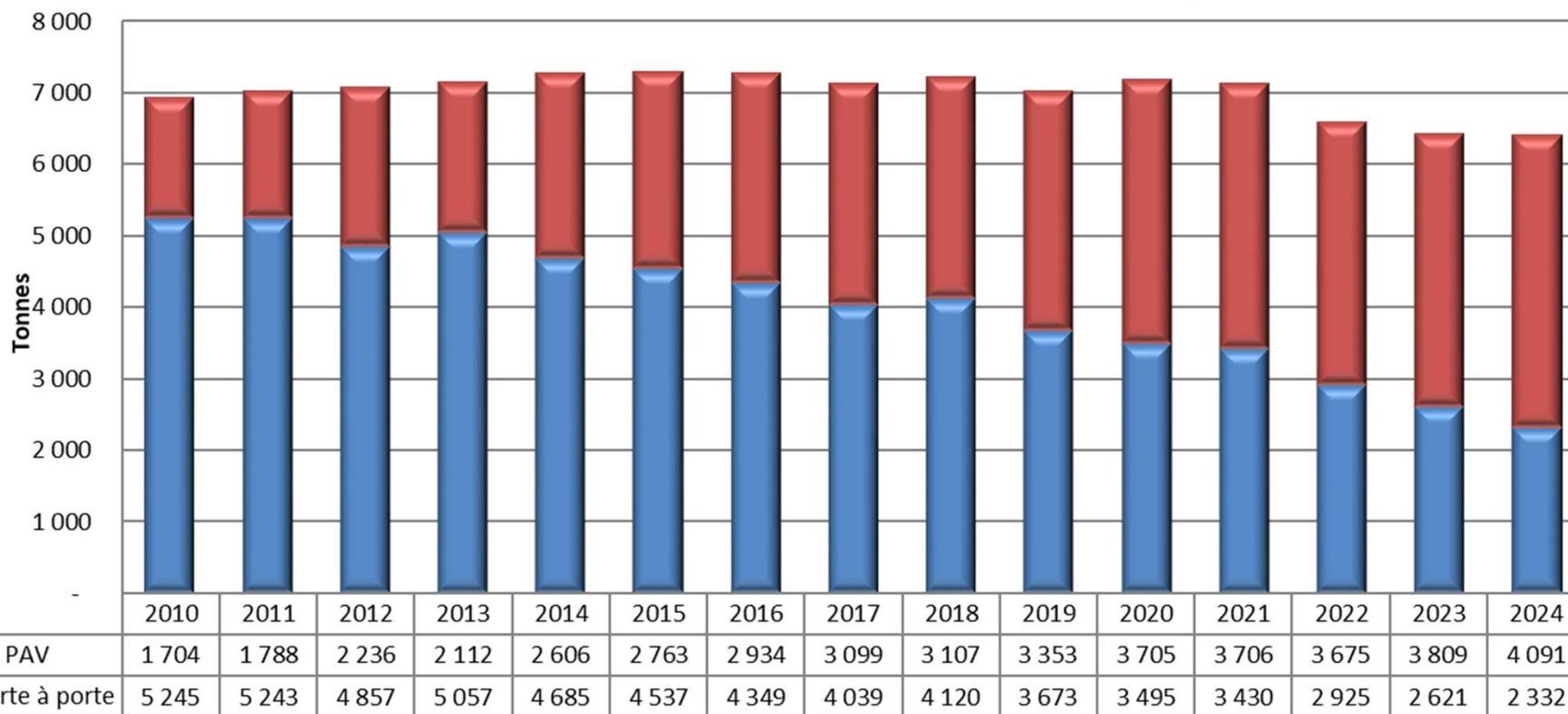
Le ratio par habitant reste à 214kg comme en 2023.

Il est à noter que les PID (Petits Incinérables de Déchèterie) bien que considérés comme des OMR ne sont pas comptabilisés dans le tonnage présenté ici, mais dans le tonnage collecté en déchèterie. Ils sont de 290 tonnes en



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Evolution selon le mode de collecte des Ordures Ménagères 2010 - 2024



Pour la cinquième année consécutive, les tonnages d’ordures ménagères collectés en point d’apport volontaire sont supérieurs à ceux collectés en porte à porte.
64% des OMR sont déposées dans un PAV.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Conteneurs enterrés, semi-enterrés et aériens  **246** unités (réparties sur 141 points)
337 levées par semaine au 31/12/2024

Dans un contexte réglementaire imposant des diminutions de tonnage d'ordures ménagères et une amélioration des performances de tri, la Communauté de Communes du Pays Rochois a mis l'accent sur le développement de points d'apport volontaire pour les OMR pourvus en conteneurs de tri pour les emballages.

La densification de ces points de tri permet de favoriser le geste de tri et ainsi d'alléger la poubelle « grise » (ordures ménagères).

Ainsi, 7 conteneurs aériens destinés aux ordures ménagères ont été mis en place en complément de points de tri n'en disposant pas.

Commune	Points d'Apport Volontaire des Ordures ménagères			
	Isolés		Complets avec TRI	
	Nb de points	Nb de conteneurs	Nb de points	Nb de conteneurs
Amancy	3	4	10	16
Arenthon	8	11	6	8
Cornier	5	9	6	11
Eteaux	7	8	9	18
La Chapelle-Rambaud	0	0	1	3
La Roche-sur-Foron	25	37	29	63
Saint-Laurent	2	2	4	7
Saint-Pierre-en-Faucigny	10	13	26	42
Saint-Sixt	4	7	3	8
TOTAL	62	90	79	156

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Afin de compléter les points d'apport volontaire de tri ne disposant pas de conteneur à destination des ordures ménagères, 16 conteneurs aériens spécifiques de type HARMONIE ont été achetés.

7 points de tri ont d'ores et déjà été complétés.

Les autres conteneurs sont utilisés en remplacement de bacs à roulettes de 750 litres en PDR (points de regroupement) ou temporairement sur des points nécessitant des réparations.

HARMONIE PLASTIQUE
OPERCULES POUR LES OM





4 m3 : 500 x 500 mm



- Cadre métallique avec Clapet dibond
- T2/ 2023 :
 - Ouverture 400 mm x 300 mm
 - clapet dibond avec visuel en option
- Passage pour sac poubelle 130 L




Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Logistique de la collecte des OMR

Collecte	Moyens humains affectés en ETP	Fréquence de collecte	Moyen matériel et énergie	
Porte à porte	3	C1 et C2	1 camion GNV +1 camion gasoil	1 grue gasoil
Apport volontaire	1,4*	C1 et C2**	1 camion grue GNV	
Encadrement	0.5			



C1 = 1 collecte par semaine C2 = 2 collectes par semaine

* 1 agent polyvalent le lundi et le mardi

** Points sensibles

Un travail de fond sur l'optimisation des tournées de collecte a été engagé fin 2023



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

b. Les ordures ménagères résiduelles assimilées des professionnels :

Depuis 2009, les Elus ont opté pour une **redevance** basée sur le volume de **déchets assimilables aux déchets des ménages** produits par les professionnels (délibération du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2008).

Tarifs révisés chaque année en décembre pour l'année à venir (Délibération n°2023-201)

- ✓ Un forfait de base est appliqué aux petits producteurs dont le volume est inférieur à 120 l. hebdomadaire.
- ✓ Il est possible de déclarer un ou des bacs « confort ». Ces bacs permettent d'assurer une rotation et l'optimisation du remplissage. Ils ne modifient pas le volume hebdomadaire déclaré puisqu'ils ne sont présentés à la collecte qu'en remplacement d'un des bacs prévus (non facturés en collecte et traitement mais en location si tel est le cas).
- ✓ Les volumes de bacs disponibles pour les professionnels sont les suivants:
 - 120 litres
 - 240 litres
 - 270 litres
 - 330 litres
 - 660 litres
 - 750 litres
 - 770 litres
- ✓ Les professionnels peuvent être exonérés de leur redevance en justifiant d'un contrat de prestation de collecte et de gestion de leurs déchets ménagers assimilés par un prestataire privé.
- ✓ Les tonnages collectés sont comptabilisés dans les tonnages globaux d'OMR.





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

c. L'optimisation des tournées de collecte des ordures ménagères:



Objectifs des actions d'optimisation menées :

- Éviter les manœuvres dangereuses comme les manœuvres dans les impasses;
- Éviter les doublons de collecte PAP et PAV sur un même secteur pour optimiser les moyens humains et matériels employés, permettant ainsi de les redéployer sur d'autres missions.

Actions mises en œuvre :

- Dans les impasses, création de points de regroupement en entrée et suppression des collectes en PAP;
- Développer la mise en place des PAV en complétant les points de tri aériens avec des conteneurs aériens de collecte des OMR;
- Augmenter la fréquence de collecte (de 1 à 2 fois par semaine) de certains PAV « névralgiques »;
- Supprimer le PAP dans les secteurs suffisamment dotés en PAV;
- Réorganiser les tournées et jour de collecte en porte à porte de certains secteurs.

En 2024 :

- 3 impasses traitées – la collecte de l'ensemble des impasses diagnostiquées comme dangereuses en 2023 a été adaptée;
- 2 secteurs ont évolué vers la collecte exclusive en PAV;
- 1 secteur a vu son jour de collecte en porte à porte modifié.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

2. Les collectes sélectives

a. Les Points d'Apport Volontaire - PAV

- ✓ Organisée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire, la collecte sélective est effectuée via des points d'apports volontaires (aérien, semi-enterré ou enterré).



- ✓ La compétence de collecte et de traitement a été transférée au SIVALOR, ces missions sont effectuées par des prestataires de service.
- ✓ Les soutiens versés par les Eco-organismes (CITEO) sont perçus par le SIVALOR ainsi que les recettes de vente des matériaux.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

b. Plan de continuité du tri – Flux jaune

LE PLAN DE CONTINUITÉ DU TRI

Depuis l'incendie de l'unité de tri Excoffier Recyclage à Chêne en Semine (74) du 23 octobre 2023, la séparation des matières à recycler du flux multi-matériaux est effectuée sur plusieurs installations sur le territoire national, afin d'assurer la continuité du service public.

Les déroutages vers ces installations de tri continuent au moins jusqu'à fin 2025, date prévisionnelle de fin de reconstruction du centre de tri.



Carte des déroutages

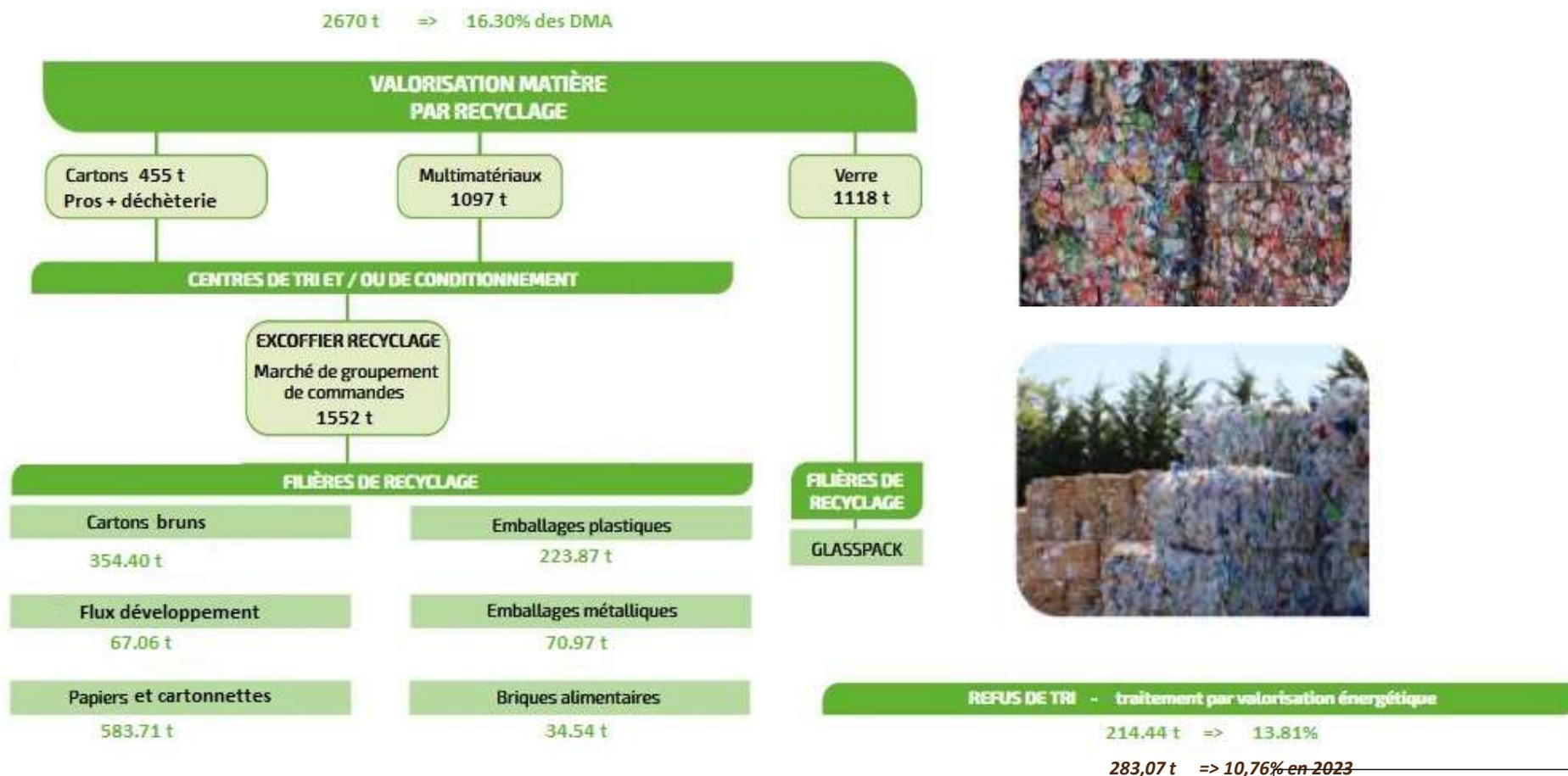


Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

c. Valorisation des déchets d'emballage flux jaune + verre + cartons déchèterie et pros

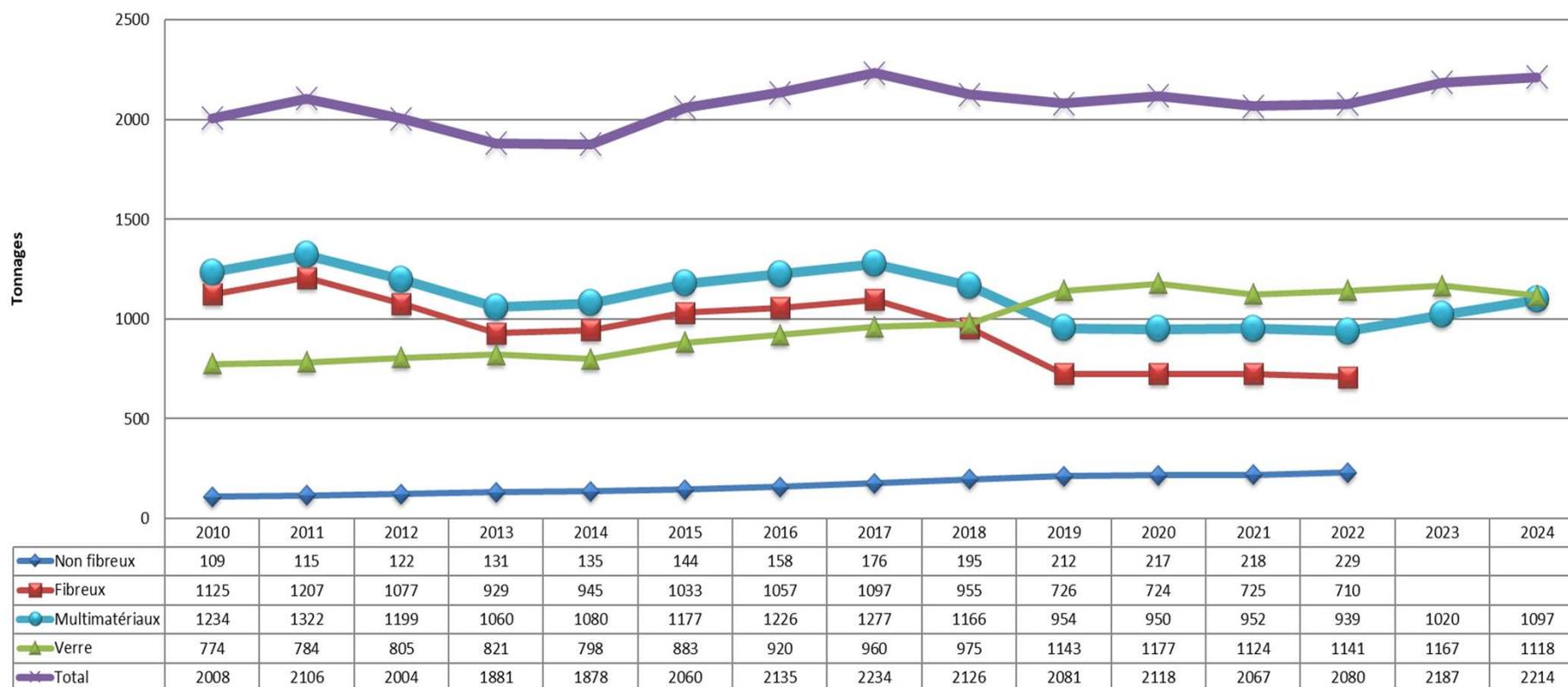


Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

d. Evolution des collectes sélectives sur le territoire de la CCPR – 2010 - 2024



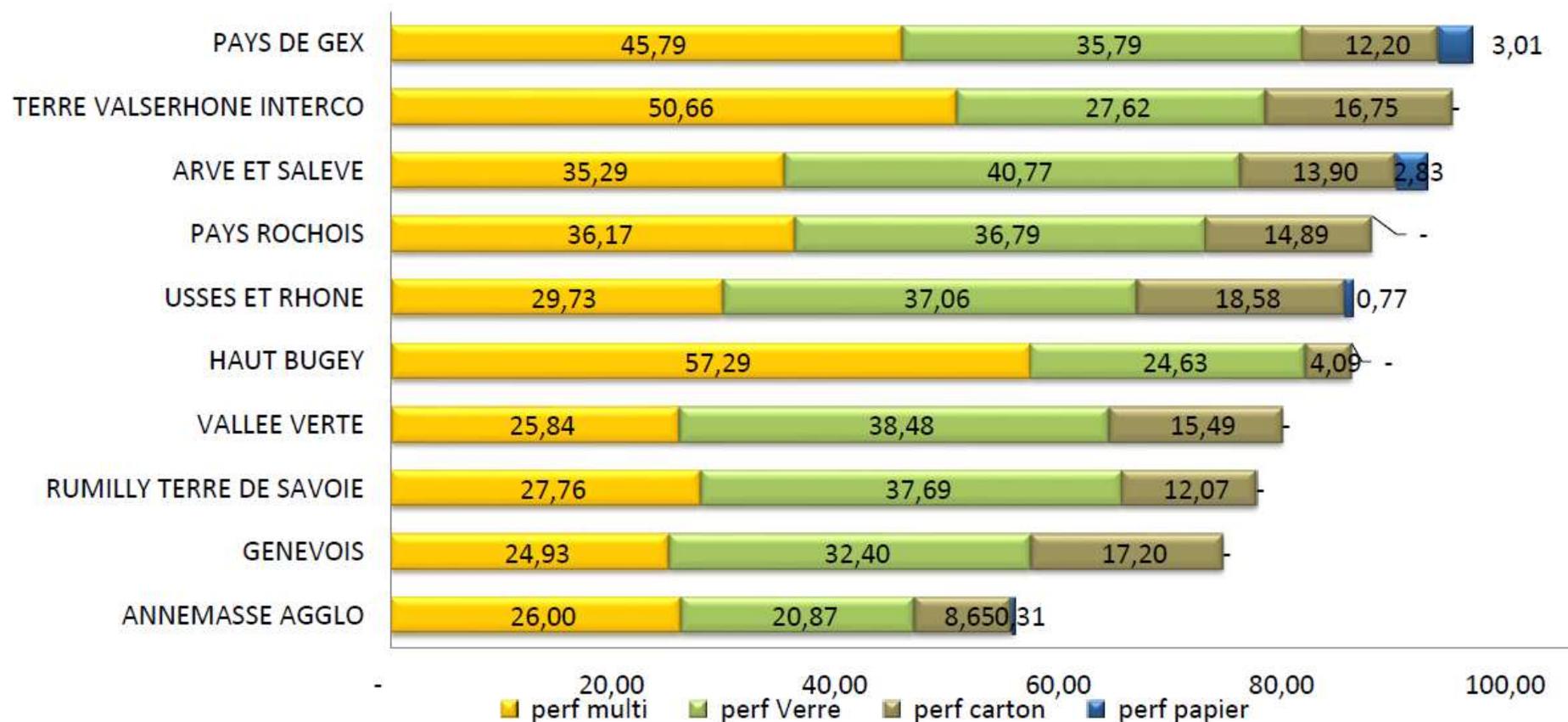
Avec l’extension des consignes de tri en 2023, les catégories « fibreux » et « non fibreux » antérieures ont fusionné en « multimatériaux ».

Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES TERRITOIRE SIVALOR

La performance de collecte 2024 en kg/an/hab





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Evolution de la collecte sélective SIVALOR sur le territoire de la CCPR:

-  **Plus 1,28 %** en collecte sélective 2 flux confondus
- Faible augmentation des emballages en multimatériaux = 1 097 tonnes
A titre de comparaison => multimatériaux de 2023 = 1020 tonnes
 - Faible baisse du verre = 1 118 tonnes
A titre de comparaison => verre de 2023 = 1167 tonnes
- TOTAL = 2 215 tonnes**

-  **Production par habitant :**
- Emballages multimatériaux = 37 kg => 6,9% des DMA*
 - Verre = 38 kg => 7,1% des DMA*
- 75 kg**

*DMA = Déchets Ménager et Assimilés = Ordures ménagères + TRI + déchèterie



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Taux de dotation de conteneurs de TRI
 Ratio cible
 1 pour 150 habitants en multi matériaux
 1 pour 300 habitants en verre

Déficit de conteneurs de TRI = 1 :

✓ Saint-Sixt :
 • Verre x 1

Total sur la CCPR:

✓ Multi matériaux
 • Préconisation 205
 • Dotation 275

✓ Verre
 • Préconisation 103
 • Dotation 136

• TOTAL = 411 conteneurs de tri

CCPR	Nb de points de TRI PAV	Population INSEE	flux	préconisation 1/300 verre 1/150 Multi	nb conteneur au 23/05/2023 sauf intérieur déchèterie	niveau de correspondance à la dotation de 1/300 verre 1/150 Multi
Amancy	16	2843	Multi	20	33	125%
			Verre	10	17	120%
Arenthon	8	1966	Multi	14	16	114%
			Verre	7	10	129%
La-Chapelle-Rambaud	1	263	Multi	2	4	200%
			Verre	1	2	200%
Cornier	6	1446	Multi	10	12	120%
			Verre	5	7	140%
Eteaux	9	2109	Multi	14	20	133%
			Verre	7	9	113%
La-Roche-sur-Foron	46	11639	Multi	78	99	110%
			Verre	39	48	108%
Saint-Laurent	4	876	Multi	7	8	114%
			Verre	4	4	100%
Saint-Pierre-en-Faucigny	36	7725	Multi	52	75	122%
			Verre	26	36	119%
Saint-Sixt	3	1045	Multi	8	8	100%
			Verre	4	3	75%
CTI Lolly	1		Multi		3	
Manifestation			Verre		2	

Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

Caractérisation de nos ordures ménagères - Campagne automne 2024



Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

e. Les colonnes de tri 1m3 LOLLY

La CCPR s'est équipée de 5 colonnes de tri aériennes de 1m3 afin de proposer aux associations et communes, une solution de tri des emballages et du verre, lors de leurs manifestations.

Ces conteneurs sont mis à disposition gratuitement et une procédure de vidage a été mise en place avec le SIVALOR.

En 2024, 6 manifestations de grande ampleur ont bénéficié de la mise à disposition des Lolllys:

- ✓ Braderie des commerçants - La Roche-sur-Foron
- ✓ Fête au village - Braderie - Amancy
- ✓ Faites du vélo - Cornier
- ✓ Fête du cidre - Cornier
- ✓ Carnaval - Amancy
- ✓ Salon des vins - Amancy



13 M3 de déchets ont ainsi pu être directement orientés vers la valorisation



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES COLLECTES SELECTIVES

f. Le Matériel de tri du SIVALOR

Afin de réduire les flux d'ordures ménagères produits lors de manifestations, le SIVALOR propose également une mise à disposition gratuite de matériel de tri des déchets et de communication.

Les poubelles de tri disposent d'une signalétique simple pour guider le geste du tri. L'emprunteur s'engage à apporter les déchets aux conteneurs les plus proches à la fin de la manifestation et à rendre le matériel propre et rangé.

Les cabas de TRI:

Le SIVALOR, dans le cadre de ses missions de communication en faveur du tri des déchets a réalisé des sacs cabas de pré-collecte. Ceux-ci sont disponibles à la Maison de Pays et dans les mairies de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Liste matériel
Stand
Support poubelles de tri + 4 couvercles
Exposition (1x15 panneaux)
Conteneur Emballages 4 m ³
Conteneur Verre 4 m ³
Conteneur Emballages cafetier 4 m ³
Conteneur Verre Cafetier 4 m ³
Conteneur Verre 2m ³
Panneau de durée de vie des déchets
Mixeur
Jeu de l'oie géant et bâche de protection
Jeu de l'oie plateau 42*60cm
Panneau poubelle de tri
Roue du tri
Poubelle pédagogique



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

3. Les autres collectes

a. Les cartons bruns d'emballage des professionnels

L'année 2013 a vu la création d'un service gratuit de collecte des cartons d'emballage des professionnels afin d'éviter la présence de ceux-ci dans les ordures ménagères, en PAV, et sur la voie publique.

Cette collecte est centralisée sur les zones à forte production :

- ✓ Centres villes (saint Pierre-en-Faucigny et La Roche-sur-Foron)
- ✓ Les zones d'activités

Elle a lieu tous les jeudis matin de 4h à 7h30.

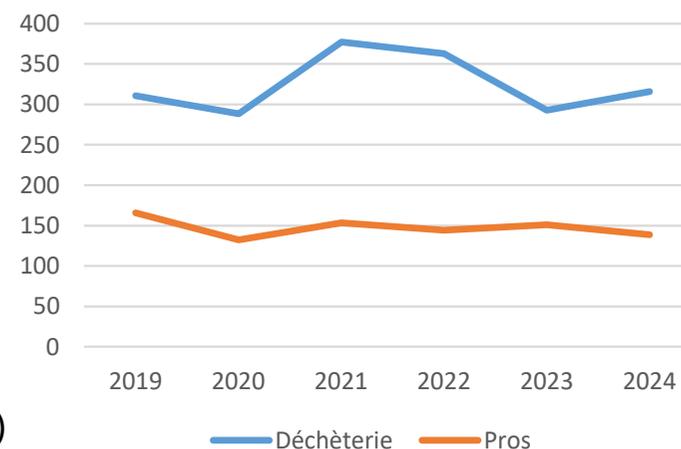
Les cartons doivent être pliés et présentés à la collecte la veille au soir.

En cas de grosse quantité, un bac de 750 litres peut être fourni par la CCPR.

En 2024, la collecte a été de **139 tonnes** soit une baisse de 7,95% par rapport à 2023.

- 2019= 165 tonnes
- 2020= 154 tonnes
- 2021= 153 tonnes
- 2022= 144 tonnes
- 2023= 151 tonnes

Tonnage Cartons bruns



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

b. Les cartons bruns de Noël

Afin de limiter la quantité de cartons bruns dans les conteneurs à destination des ordures ménagères, ou déposés illicitement sur la voie publique, un service supplémentaire de collecte de cartons à été instauré en 2018 durant la période des fêtes de fin d'année. Pour la période des fêtes 2024/2025, la collecte a bien été réalisée mais les pesées n'ont pas pu être réalisées pour des raisons d'organisation. (4,18 tonnes pour les fêtes 2023/2024).

14 points de collecte

Dépôt du 26/12 au 27/01 et collecte du 06/01 au 27/01 :

21 bacs + la déchèterie

3 semaines de collecte (1/2 jours par semaine)

Destination des cartons

Quai de Saint Pierre-en-Faucigny



SIVALOR

valorisation matière

Ordures ménagères



Accusé de réception
074-247400724-20250701
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES



La fibre savoyarde
pour la création d'emplois en Haute-Savoie

c. Les textiles – Eco Tlc

En 2012, afin de diminuer la quantité de textiles déposés dans les bennes à destination des encombrants de la déchèterie et dans les ordures ménagères, il a été décidé de mettre en place des bornes de collecte spécifiques sur le territoire.

2012 = 2 bornes collectées par Le Relais (entreprise de l'ESS) -	1 point
2013 = 7 bornes collectées par Le Relais et Alpabi -	6 points
2017 = 13 bornes collectées par La Fibre Savoyarde et Alpabi	11 points
2021 = 15 bornes collectées par La Fibre Savoyarde -	11 points
2022 = 22 bornes collectées par la Fibre Savoyarde -	13 points
2023 = 24 bornes collectées par la Fibre Savoyarde -	15 points
2024 = 24 bornes collectées par la Fibre Savoyarde	15 points

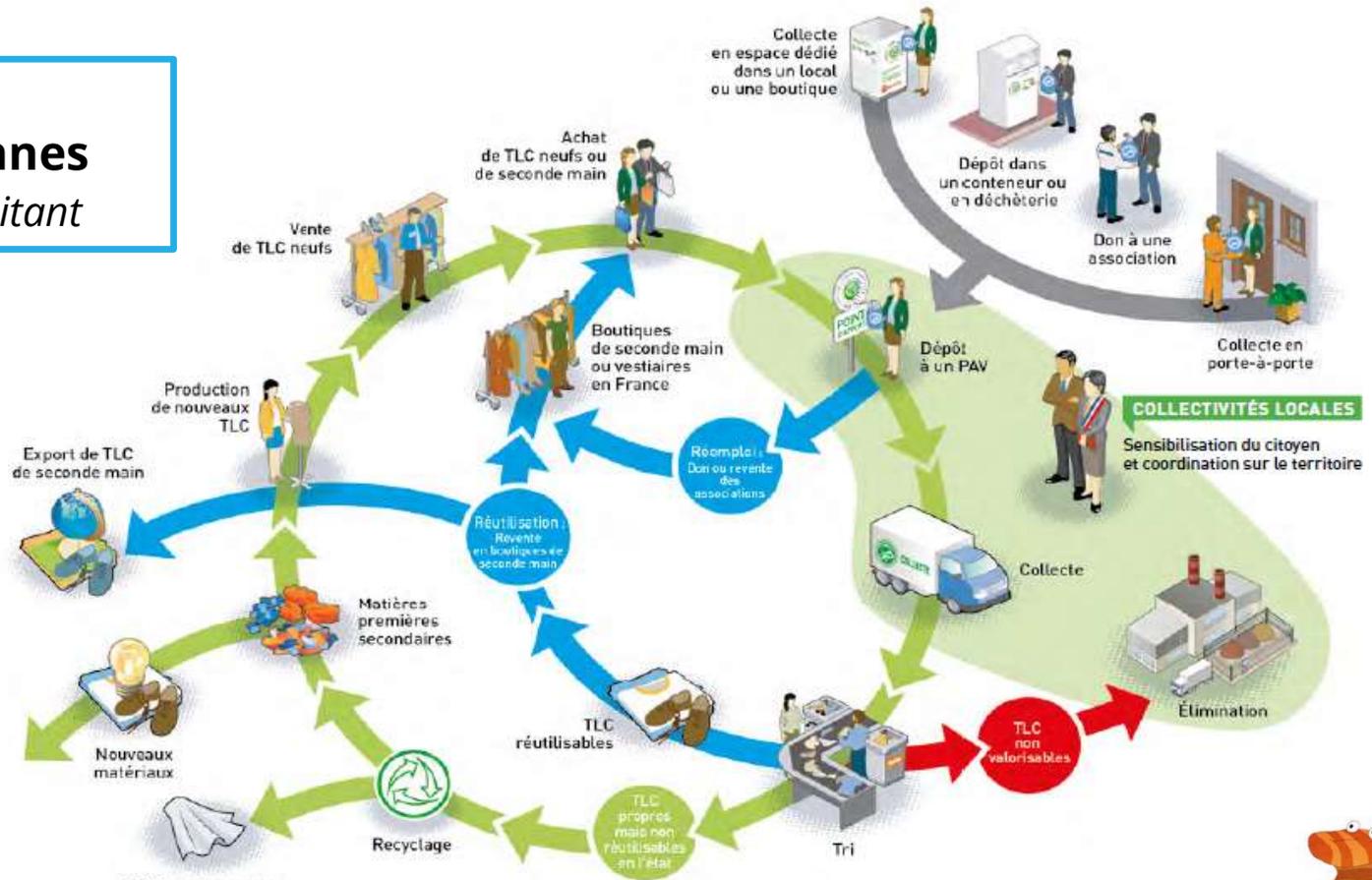
La conjoncture internationale a freiné les exportations de textiles européens vers l'Afrique ce qui a causé un arrêt des collectes en fin d'année 2024. Les collectes ont repris en décembre mais le déploiement de nouvelles bornes a été suspendu en attendant la sécurisation de nouvelles filières.

La Fibre Savoyarde est une association de l'Economie Sociale et Solidaire qui détient l'agrément Eco-Tlc Re-fashion pour la collecte des Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES TEXTILES - ECO TLC

Pour la CCPR:
2024 = 132,5 tonnes
4,43kg/habitant

Objectif
4,6kg/habitant



COLLECTIVITÉS LOCALES
Sensibilisation du citoyen et coordination sur le territoire

- ➔ Origine de la collecte par type de Point d'Apport Volontaire (PAV)
- ➔ Réutilisation en France et à l'export
- ➔ Recyclage et autres valorisations matière en France et à l'export
- ➔ Élimination en France

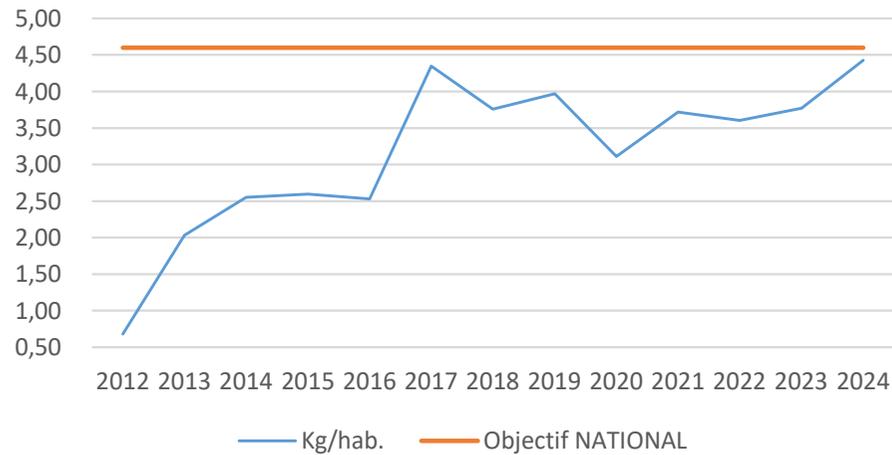
135 tonnes de textiles dans les OM en 2024



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025_106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES LES TEXTILES ECO TLC

Collecte des textiles

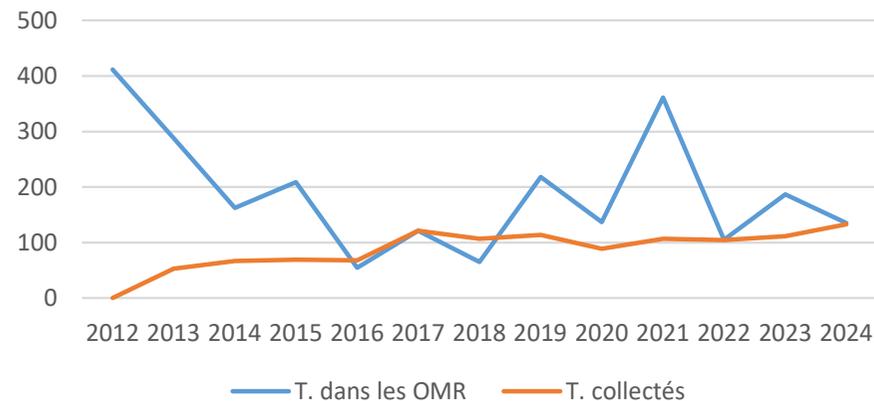


Objectif de la filière de recyclage du textile

1 point pour 1 500 habitants soit 20 points au total pour la CCPR

A la CCPR, en 2024 =
15 points
+ Alpabi
+ La Croix Rouge

Textiles collectés et présents dans les OMR



Nouveau point à Eteaux, route de **Montigny-lez-Lille**

Accusé de réception en préfecture
074-24740074-20250701-DEB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

d. Les sapins de Noël

Afin de limiter le nombre de sapins de Noël dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères et déposés sauvagement sur la voie publique, un service supplémentaire de collecte de sapins a été instauré depuis Noël 2019 en partenariat avec l'entreprise d'insertion Alvéole qui collecte les sapins et les achemine à la déchèterie.

En janvier 2025 (noël 2024/2025), 966 sapins ont été collectés soit une baisse de 18,5% par rapport à Noël 2023/2024.



Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025

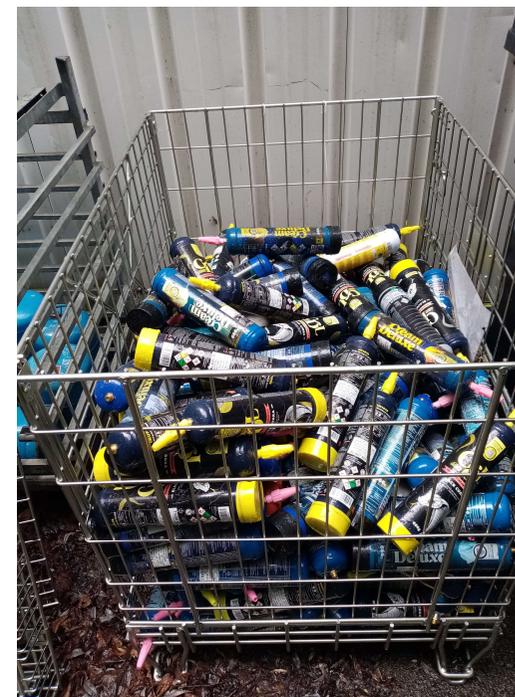


I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LES AUTRES COLLECTES

e. Les cartouches de protoxyde d'azote

Devant la recrudescence des cartouches déposées dans les conteneurs d'ordures ménagères et sur la voie publique, la CCPR, en partenariat avec le SIVALOR, a mis en place un point de regroupement de collecte, à destination des communes, au centre technique intercommunal à Amancy. Les communes sont chargées de déposer les cartouches au CTI et le SIVALOR procède à leur collecte et traitement gratuitement afin de limiter les risques d'explosion dans les camions de collecte et/ou les fours.

Mise en place deuxième semestre 2024.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

4. Le refus de collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères contiennent encore trop de déchets indésirables => 61%

On y retrouve des matières organiques compostables, mais aussi des déchets qui devraient être triés en déchèterie (encombrants, déchets verts...) ou dans l'un des 120 points d'apport volontaire emballages plastiques, cartonnets, bocaux/bouteilles en verre...) présents sur le territoire.

Ces milliers de déchets non-autorisés ont une conséquence financière importante sur le budget du service. Il est essentiel de réduire leur volume afin d'éviter une augmentation trop importante de la redevance des ordures ménagères, assumée par l'ensemble des habitants et entreprises du territoire, et plus globalement pour atteindre l'objectif souhaité par le gouvernement, de réduction des déchets .

Pour dire stop aux dépôts de ces déchets non autorisés, en octobre 2018, les élus du Pays Rochois ont donc décidé de mettre en place un mois test de refus de collecte. En octobre 2021, ce refus de collecte est devenu permanent.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LE REFUS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Refus de collecte : Pour qui ? Comment ?

Les agents de collecte des déchets effectuent un contrôle des bacs collectés au porte à porte. S'ils constatent la présence de déchets non autorisés, le bac ne sera pas ramassé. La présence de déchets verts ou toxiques (peintures, solvants...), d'encombrants, de gravats ou encore de bouteilles en verre, de cartons ou d'emballages, entrainera donc un refus de collecte de la part des agents.

Les points de regroupement de bacs et les bacs de logements collectifs sont les principaux concernés par les refus de collecte.

Phase de sensibilisation

 durant le mois de septembre 2021

Refus de collecte

 à partir d'octobre 2021

Objectif

 Apprendre à trier mieux



DÉCHETS MÉNAGERS

Votre conteneur n'a pas pu être collecté pour les raisons suivantes :

-  **PRÉSENCE DE BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE**
(à déposer dans les colonnes de tri verre)
-  **PRÉSENCE D'AUTRES DÉCHETS RECYCLABLES**
(bouteilles et flacons plastiques, boîtes aluminium,...
à déposer dans les colonnes de tri)
-  **PRÉSENCE DE DÉCHETS NON AUTORISÉS**
(déchets verts, encombrants, gravats...
à déposer en déchèterie)
-  **PRÉSENCE DE DÉCHETS TOXIQUES**
(peinture, solvants, produits chimiques
ou phyto-sanitaires, à déposer en déchèterie)

Nous vous accompagnons pour mieux trier vos déchets !

Contactez-nous au 04 50 03 39 92
ou rendez-vous sur www.ccpaysrochois.fr



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

5. La déchèterie

La communauté de communes compte une déchèterie exploitée en interne sur son territoire. Elle est située dans la zone des Dragiez.

Elle est destinée aux différents déchets produits par les ménages et ne relevant pas de la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Face à la multiplication des épisodes caniculaires de ces dernières années, en 2024, les horaires d'ouverture de la déchèterie ont été adaptés. Une réorganisation concertée élus/agents pour préserver agents et utilisateurs.

Horaires d'été <i>Du 15 juin au 31 août</i>	Du lundi au samedi de 7h30 à 14h30
Horaires d'hiver <i>Du 1er septembre au 14 juin</i>	Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

La déchèterie est fermée les jours fériés.



Commune / site	Mode de gestion	Date d'ouverture	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Roche-sur-Foron (La) - ZAC des Dragiez	Régie	01/04/1997	7 721 t	6 663 t	8 418 t	7 429 t	7 218 t	7 378 t

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Moyens humains :

- ✓ 3 agents titulaires en roulement pour une présence effective en ouverture de 2 agents sur les 6 jours d'ouverture
- ✓ 0,5 agent d'encadrement

Fréquentation :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accès particuliers	101 846	109 007	73 427*	95 421	106 193	108 717	105 622

*2020 = données incomplètes

On constate une diminution de 2,85% de la fréquentation par rapport à 2023. Record de fréquentation le samedi 11 mai avec **796 véhicules soit 1 véhicule toutes les 38 secondes.**

- ✓ 2 samedis à plus de 700 véhicules
- ✓ Mai = 10 118
- ✓ Juin = 11 156
- ✓ Septembre = 9 779

 **359**
passages de véhicules en déchèterie,
par jour en moyenne

 **7 343**
tonnes
de déchets déposés à la déchèterie

 **30%**
des déchets déposés à la déchèterie

Accusé de réception en préfecture
sp074247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Uniformisation et mise à jour des panneaux d'information des différents flux de la déchèterie :

Petits panneaux pour les caisses et les conteneurs

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

DE CUISINE
DE SALLE DE BAINS
INFORMATIQUE
CÂBLES
JOUETS ÉLECTRIQUES

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Le Pays Rochois
@ecosystem

INTERDIT
ÉCRANS
ORDINATEURS

JOUETS ET ARTICLES DE BRICOLAGE / JARDIN

PETITS JOUETS SPECIO-JARDIN

JOUETS
OUTILLAGES
POTS DE FLEUR

MAXIMUM 80 CM

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Le Pays Rochois
@ecosystem

INTERDIT
PILES
BATTERIES
OBJETS ÉLECTRIQUES ET TECHNIQUES

GROS ÉLECTROMÉNAGER (FROID)

RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS

RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS
CLIMATISEURS
CAVES À VIN
POMPES À CHALEUR

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Le Pays Rochois
@ecosystem

INTERDIT
LAVE-VAISSELLE
LAVE-LINGE
RADIATEURS

GROS ÉLECTROMÉNAGER (HORS FROID)

GROS ÉLECTROMÉNAGERS

LAVE-VAISSELLE / LINGE
FOUR ET MICRO-ONDES
RADIATEURS
ÉLECTRIQUES ET À BAIN D'HUILE
BALLON D'EAU CHAUDE
PLAQUES DE CUISSON

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Le Pays Rochois
@ecosystem

INTERDIT
FRIGOS
CONGÉLATEURS

ÉCRANS

ÉCRANS

TÉLÉVISEURS
ORDINATEURS PORTABLES
TABLETTES
MINITELS

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

Le Pays Rochois
@ecosystem



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Uniformisation et mise à jour des panneaux d'information des différents flux de la déchèterie :

Grands panneaux pour les bennes

PLÂTRE	GRAVATS INERTES	MENUISERIES VITRÉES	BOIS MOBIER & CONSTRUCTION	BOIS RÉSIDUEL	MOBIER (HORS BOIS)
<p>PLÂTRE ET PLANCHES DE PLÂTRE</p> <p>PLÂTRE (SANS ISOLANT) CLOISONS CARREAUX PLAQUE BA13</p> <p>INTERDIT BACS DE PLÂTRE SEMI-PRODUITS COLLES À BASE DE PLÂTRE COCHNET MORT LANE DE VERRE PERRACHELL BA13 GRAPHITE ET HYDROPHOBE</p>	<p>GRAVATS INERTES</p> <p>CAILLOUX BÉTON (NON ARMÉ) CIMENT PARPAING CARRELAGE ARDOISE VAISSELLE CÉRAMIQUE</p> <p>INTERDIT TERRE FERRAILLE AMIANTE</p>	<p>MENUISERIES VITRÉES</p> <p>MENUISERIES VITRÉES PVC, ALUMINIUM, ACIER OU BOIS</p> <p>INTERDIT VITRES CASSEES</p>	<p>BOIS MOBIER & CONSTRUCTION</p> <p>MEUBLES EN BOIS JEUX EN BOIS CONTREPLAQUÉ BOIS DE CHARPENTE BOIS DE BRICO-JARDIN</p> <p>INTERDIT PALETTES CAGETTES BRANCHAGES</p>	<p>BOIS RÉSIDUEL</p> <p>PALETTES CAGETTES PLANCHES</p> <p>INTERDIT MOBIER BRANCHAGE BOIS TRAITÉ</p>	<p>MOBIER (HORS BOIS)</p> <p>MEUBLES MOUSSES-PLAQUEBOIS</p> <p>FAUTEUIL SOMMIER MATELAT CANAPÉ MOBIER DE JARDIN AIRE DE JEUX</p> <p>INTERDIT BOIS</p>
<p>RESPONSABILITÉ ÉCLAIRÉ DES PRODUCTEURS</p> <p>Le Pays Rochois valobat</p>	<p>RESPONSABILITÉ ÉCLAIRÉ DES PRODUCTEURS</p> <p>Le Pays Rochois econimero</p>	<p>RESPONSABILITÉ ÉCLAIRÉ DES PRODUCTEURS</p> <p>Le Pays Rochois valobat</p>	<p>RESPONSABILITÉ ÉCLAIRÉ DES PRODUCTEURS</p> <p>Le Pays Rochois valobat</p>	<p>RESPONSABILITÉ ÉCLAIRÉ DES PRODUCTEURS</p> <p>Le Pays Rochois</p>	<p>RESPONSABILITÉ ÉCLAIRÉ DES PRODUCTEURS</p> <p>Le Pays Rochois</p>

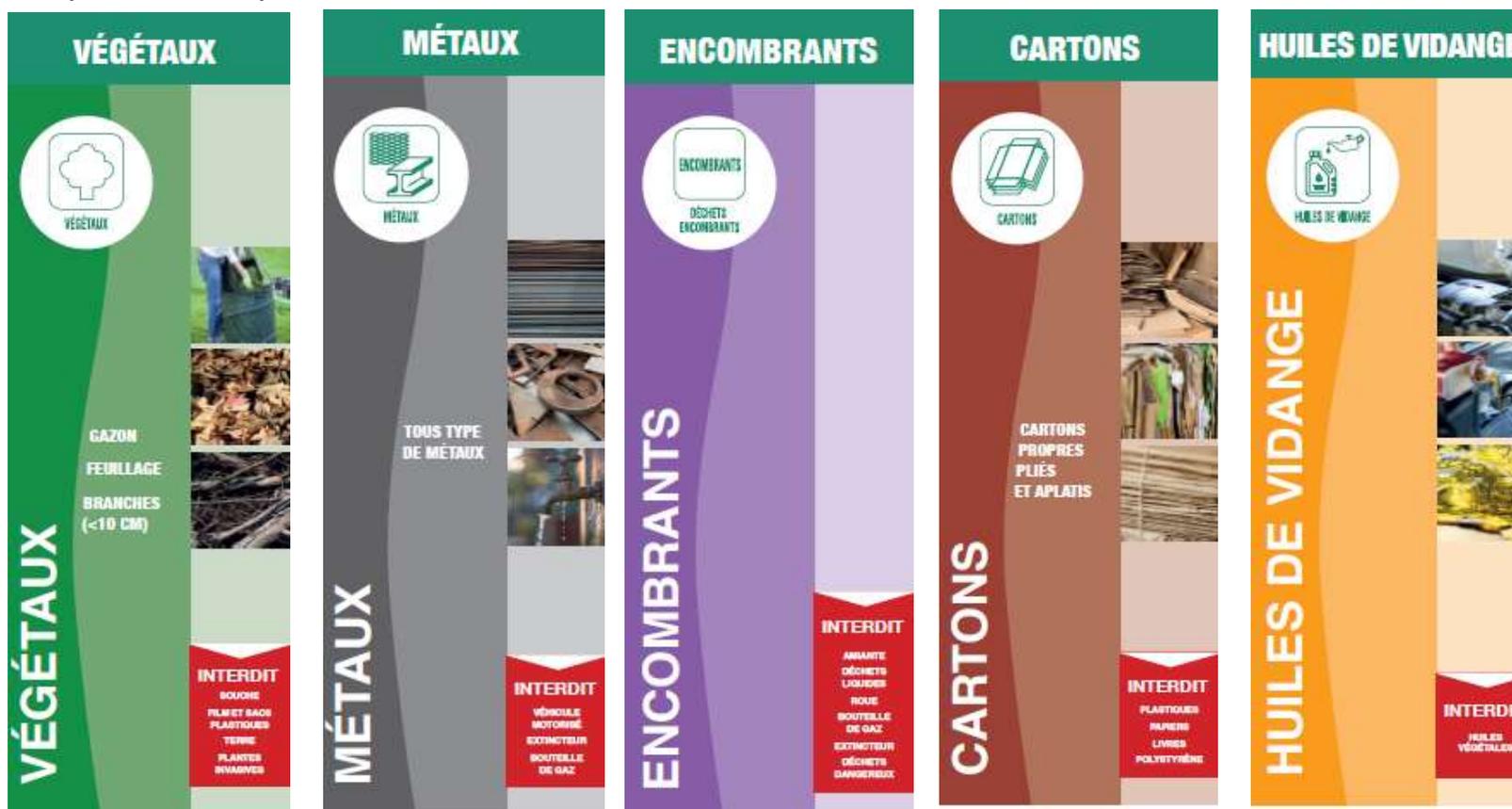
Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Uniformisation et mise à jour des panneaux d'information des différents flux de la déchèterie :

Grands panneaux pour les bennes





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Conditions d'accès (extrait du règlement intérieur):

- ✓ Réservée aux particuliers résidants sur le territoire de la CCPR et s'acquittant de leur redevance des ordures ménagères;
- ✓ Depuis 2012 = accès interdit à tous les professionnels, une déchèterie professionnelle ayant ouvert sur le territoire;
- ✓ Depuis 2013 =
 - *contrôle d'accès par carte nominative (puce RFID)*
 - *1 carte gratuite par foyer*
 - *10€ par carte supplémentaire ou perdue*
- ✓ Limite par apport =
 - *50 litres pour les déchets toxiques*
 - *0,5m³ pour les gravats*
 - *2m³ pour les autres déchets*
- ✓ Bennes de collecte de 35m³ sauf pour les gravats et le plâtre





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Les filières REP – Responsabilité Elargie des Producteurs

Ce sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Ils reposent sur le principe de la responsabilité élargie du producteur, selon lequel les producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables pour financer ou organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics.



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

REP de prise en charge financière de collecte et de traitement :

COREPILE	Prise en charge opérationnelle
VALOBAT	Prise en charge opérationnelle
REFASHION	Prise en charge opérationnelle
ECOMINERO	Prise en charge opérationnelle

REP qui apportent des soutiens financiers :

CITEO	via le SIVALOR
ECOSYSTEM	25 282 €
ECOMAIISON	24 991 €
REFASHION	1 000 €
Eco DDS	2 194 €
OCAB	Recette filière



Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

CONVENTIONS REP	Date de début	Date de fin	Titulaire
VALOBAT pour le plâtre	01/09/2024	31/12/2027	CCPR
VALOBAT pour bois multi REP	01/09/2024	31/12/2027	CCPR
VALOBAT pour menuiseries vitrées	01/09/2024	31/12/2027	CCPR
ECOMINERO pour les gravats inertes	01/09/2024	31/12/2027	CCPR
ECOMAISON pour le mobilier DEA	01/01/2024	31/12/2029	CCPR
ECOMAISON pour les jouets JJ	01/07/2022	31/12/2027	CCPR
ECOMAISON pour Brico jardin ABJ	01/07/2022	31/12/2027	CCPR
EcoDDS pour les déchets dangereux	17/06/2019	31/12/2027	CCPR
Ecosystem pour les DEEE	01/01/2023	31/12/2027	CCPR
Ecosystem pour les DEEE lampes usagées	01/01/2023	31/12/2027	CCPR
RE FASHION pour les textiles	28/08/2024	31/12/2028	CCPR
COREPILE pour les piles	18/09/2003	18/08/2025	CCPR
CITEO pour les emballages et les papiers	30/12/1999	~	SIVALOR

On compte, en 2024, 19 filières REP, la CCPR adhère ou est en cours de contractualisation avec 13 d'entre elles de façon directe ou indirecte.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Déchets acceptés	2023	2024	Variation en %
Déchets verts	1 972,610	2182,620	10,64
Encombrants	1 295,380	1 276,540	-1,45
Déblais et gravats - REP	1 205,000	1 030,040	-14,52
Bois	925,820	802,880	-13,28
Bois multi - REP		212,360	
Plâtres - REP		38,100	
Menuiseries vitrées - REP		6,220	
Mobilier – DEA - REP	628,520		
Accessoires de bricolage et de jardin – ABJ - REP			
Jeux et joutes – JJ - REP		606,460	
Cartons bruns (sans les pros)	292,820	316,000	8,22
Ferrailles - Métaux ferreux	320,680	301,580	-5,95
Placoplatre - Plâtre	110,720	70,520	-36,30
GEM - Gros Electroménager Hors Froid - REP	105,000	126,140	20,13
Textiles (toutes les bornes)	111,080	132,440	19,23

Déchets acceptés	2023	2024	Variation en %
PAM - Petits Appareils Electroménagers - REP	77,130	86,721	12,43
Pneus	52,600	62,180	18,13
GEM - Gros Electroménager Froid - REP	43,500	46,980	8
Déchets Dangereux Spéciaux - REP	23,250	29,120	25,24
Ecrans - REP	17,990	20,025	11,28
Huiles minérales (moteur ou autre)	15,940	10,500	-34,12
Batteries auto	9,450	8,520	-9,78
Huiles végétales	3,500	6,950	98,57
Piles et accumulateurs - REP	3,940	3,880	-1,64
Ampoules (lampes, mixtes, tubes) - REP	1,150	1,200	4,25
Cartouches d'encre	0,570	0,374	-34,38
TOTAL EN TONNES	7 216,660	7378,350	2,25

Accuse de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

Relative stabilité pour 2024.

On constate une diminution de la fréquentation de la déchèterie de 2,85% et une augmentation des dépôts de 2,49%

2018	242 kg/hab.
2019	265kg/hab.
2020	230 kg/hab.
2021	288 kg/hab.
2022	250 kg/hab.
2023	241 kg/hab.

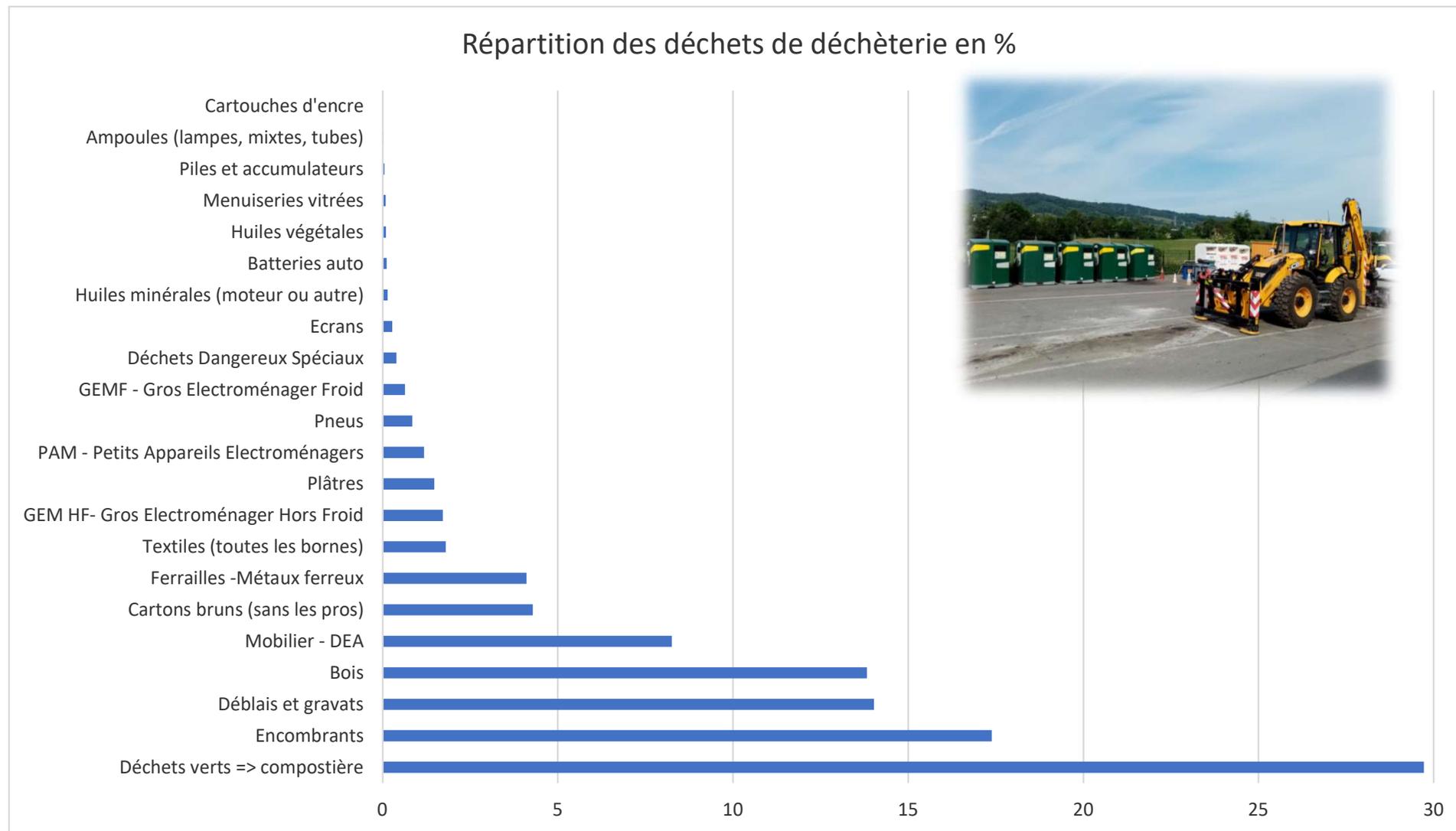
2024	247 Kg/hab.
-------------	--------------------



Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE

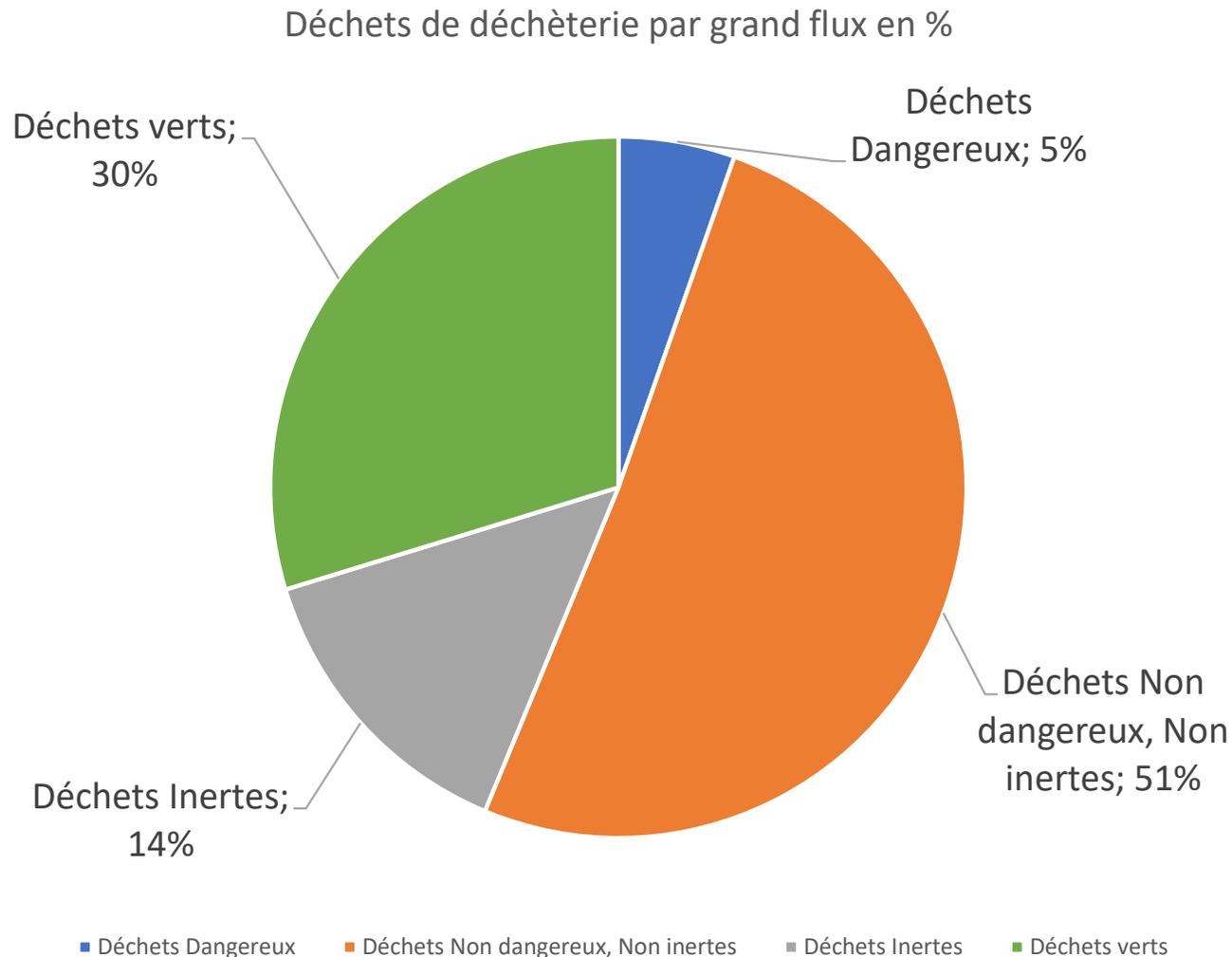


Les déchets verts représentent 30% des déchets déposés en déchèterie

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



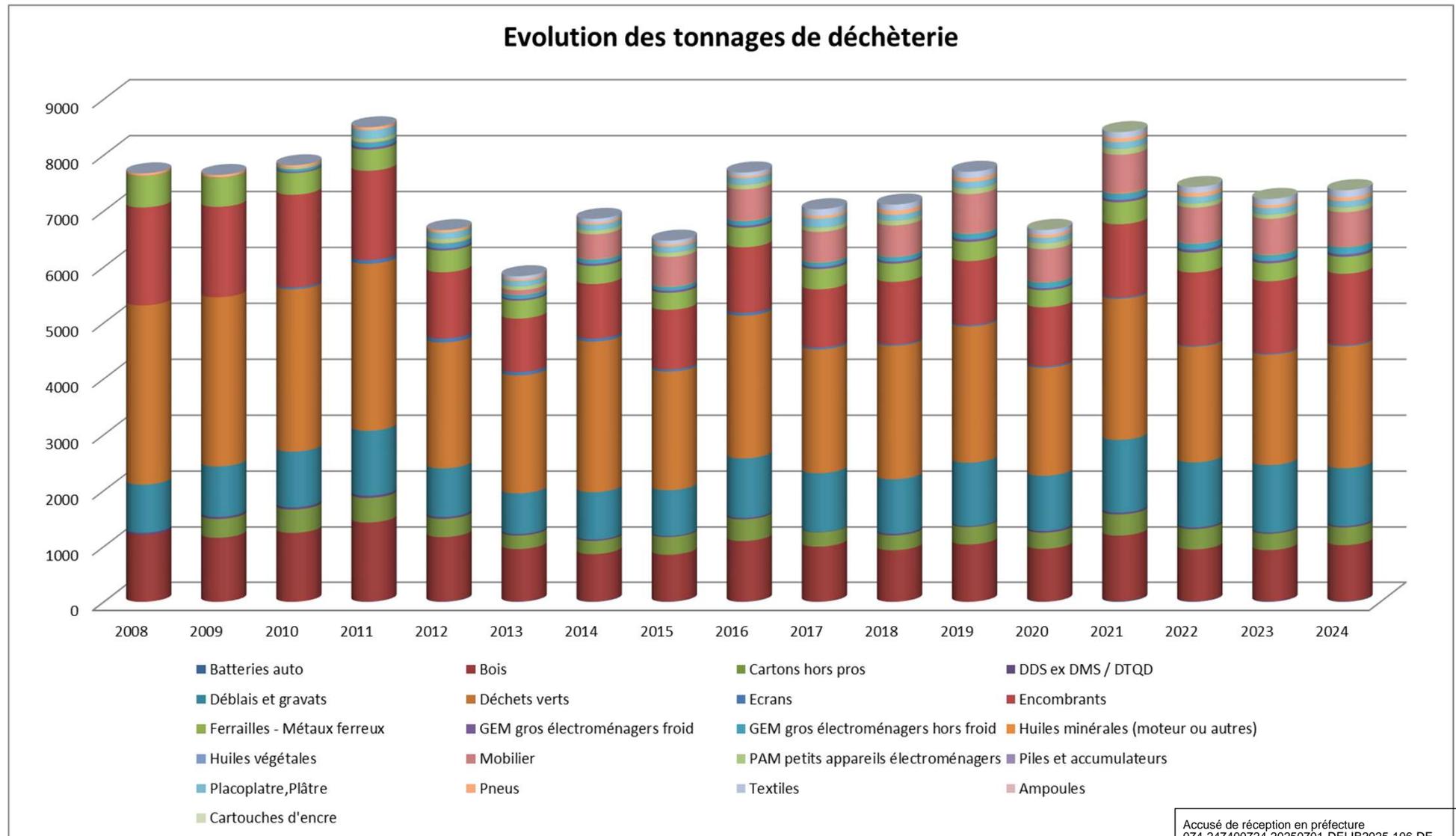
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE



- ✓ Déchets dangereux : batteries autos, déchets chimiques (DDS), tous les appareils électriques et électroniques, les huiles minérales et végétales, les ampoules et les cartouches d'encre;
- ✓ Déchets non dangereux, non inertes : Le bois, les cartons, les déchets verts, les encombrants, les ferrailles, le mobilier, le placoplâtre, le plâtre et les pneus;
- ✓ Déchets inertes : Les déblais et gravats



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA DÉCHÈTERIE



Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

3. LA VALORISATION

La compétence **de valorisation des déchets ménagers et assimilés** a été transférée au **SIVALOR**. Les ordures ménagères sont déposées au quai de transfert de Saint Pierre-en-Faucigny par la CCPR et prises en charge pour le transfert et la valorisation sur l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde sur Valserine.

Le **SIVALOR** procède également au transfert des déchets verts de déchèterie vers la compostière de Perrignier.

La collecte sélective 2 flux et sa valorisation relève de la compétence du **SIVALOR** qui fait intervenir ses prestataires. Ces déchets sont destinés aux circuits de valorisation des matières pour réintégrer les circuits de production de nouveaux produits.

Les déchets de déchèterie sont collectés et valorisés par la **société Excoffier** détentrice du marché pour la CCPR jusqu'en 2027. Le détail des filières de valorisation est exposé dans les tableaux suivants :



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ORGANIQUE

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA VALORISATION

Déchets Encombrants Ménagers			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
Carton	Tri, compactage et valorisation matière	Excoffier Recyclage	74 350 Villy le Pelloux
Métaux	Tri, compactage et valorisation matière	Excoffier Recyclage	363, rte de Boisy - 74 570 Groisy
Bois-palettes	Valorisation matière	Excoffier Anney Récupération	10 rte de la Salle - 74 960 Cran Gevrier
Bois B	Broyage, valorisation matière	Excoffier Recyclage Société SAVIOLA (Italie)	Viale Lombardia, 29, 46019, Viadana (MN)
Bois A	Tri, préparation et valorisation énergie	IDEX Energies	74 000 - Annecy
Encombrants non incinérables	Valorisation matière, énergie, incinération	Excoffier, Chaîne de tri haute performance	74 350 Villy le Pelloux
Déchets verts	Valorisation matière	La Compostière de Savoie	74 550 Perrignier
Plâtre	Tri, préparation et valorisation matière	Placopatre	73 000 Chambéry
Huiles végétales	Production de méthane	CCPR - SUEZ	74 800 Arenthon
Huiles Minérales	Valorisation matière	FAURE collecte d'huiles	38 200 Luzinay



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA VALORISATION

Déchets Ménagers Spéciaux			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
Mercuré	Traitement et valorisation matière	Excoffier Recyclage TREDI	Zac de la Croisée 2, La Gole Combe - 74 270 Chêne-en-Semine
Radiographie			
Aérosols			
Produits de laboratoire	Incinération ou traitement physico-chimique		
Produits chlorés	Incinération		
Emballages souillés			
Filtres à huile	Valorisation matière après séparation métal/huile		
Liquides incinérables	Valorisation énergétique		
Peinture, produits pâteux, colle, solvants non chlorés			
Produits phytosanitaires			
Acides	Traitement physico-chimique		
Bases			
Batteries	Valorisation matière et neutralisation du plomb	Recylex	69 657 Villefranche sur Saône
Peinture acrylique	Valorisation matière et énergie	Excoffier recyclage	Eco pôle de la Sémine



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA VALORISATION

Déchets Ménagers Spéciaux			
Déchets de déchèterie	Type de traitement	Centre de traitement	Coordonnées
Ferraille cisailées normées	Valorisation matière	Ecoffier recyclage Industrie métallurgique	363, rte de Boisy - 74 570 Groisy
Petites ferrailles et métaux en mélange	Valorisation matière	Excoffier recyclage PRAXY CENTRE	63 500 Issoire
GEM- Gros électroménager Froid	Valorisation matière, énergétique et élimination	TERECOVAL	281 Rte du Bugeon, 73130 La Chambre
GEM- Gros électroménager hors Froid	Valorisation matière, énergétique et élimination	PURFER Derichbourg environnement	Chem. de Mûre, 69780 Saint-Pierre-de-Chandieu
PAM - Petits appareils en mélange	Valorisation matière, énergétique et élimination	Groupe coopératif demain	900 Rue Blaise Pascal, 39000 Lons-le-Saunier
Ecrans	Valorisation matière, énergétique et élimination	SIBUET ENVT	1076 Av. du Dauphiné, 38570 Le Cheylas
Lampes	Valorisation matière, énergétique et élimination	ARTEMISE recyclage	1 ZAE des joncs, 10160 Vulaines
Piles et accumulateurs	Valorisation matière, énergétique et élimination	Excoffier recyclage PRAXY	74 350 Villy le Pelloux
<i>Piles lithium SOC12 et MnO2</i>		ACCUREC	Bataver Str. 21 - 47809 KREFELD - Allemagne
<i>Piles alcalines/salines + Batteries NiMh</i>		ERASTEEL	Place Martenot - 03600 Commentry
<i>Batteries NiCd + Li-Ion</i>		EURODIEUZE - VEOLIA	PARC DES ACTIVITES - 57260 DIEUZE
<i>Batteries Plomb</i>		METAL BLANC	48 RUE PASTEUR BOURG FIDELE - 08230 ROCROI
<i>Piles boutons</i>		META REGENERATION	Avenue du JAS - 04600 St Alban

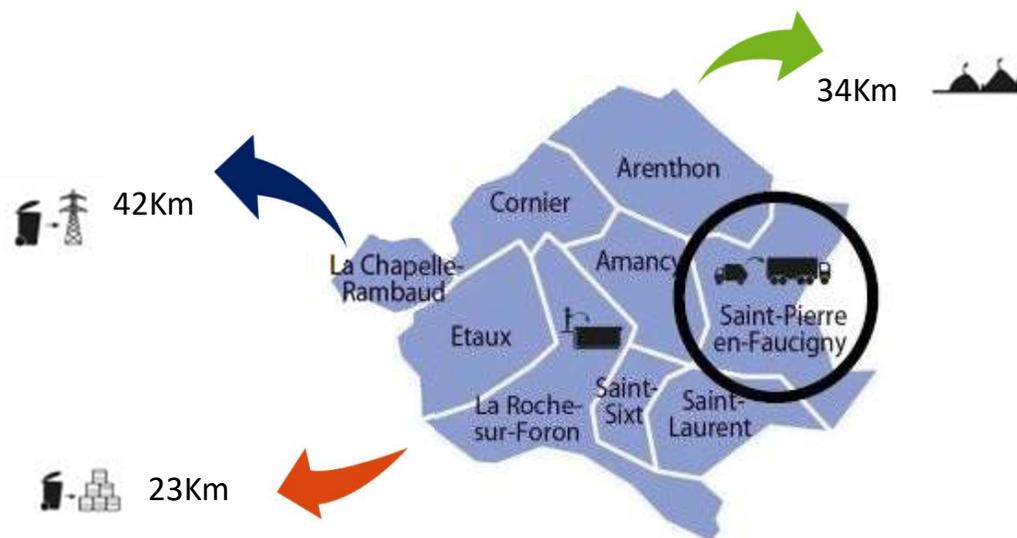


Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DEP-2025-106-DF
Date de réception : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA VALORISATION

Localisation des principales unités de valorisation



	Quai de transfert
	Déchèterie
	Plateforme déchets verts Perrignier
	Unité de Valorisation Énergétique Valserhône
	Centre de tri Villy Le Pelloux

Type d'installation	Commune / site	Mode de gestion	Maître d'ouvrage	Date d'ouverture
Compostage	Perrignier - ZA Les Bougeries	Gestion privée	COMPOSTIERE DE SAVOIE - TERRALYS	01/11/1998
Incinérateur	Bellegarde-sur-Valserine - ZI Arlod	Contrat de service	SIDEFAGE	01/02/1998

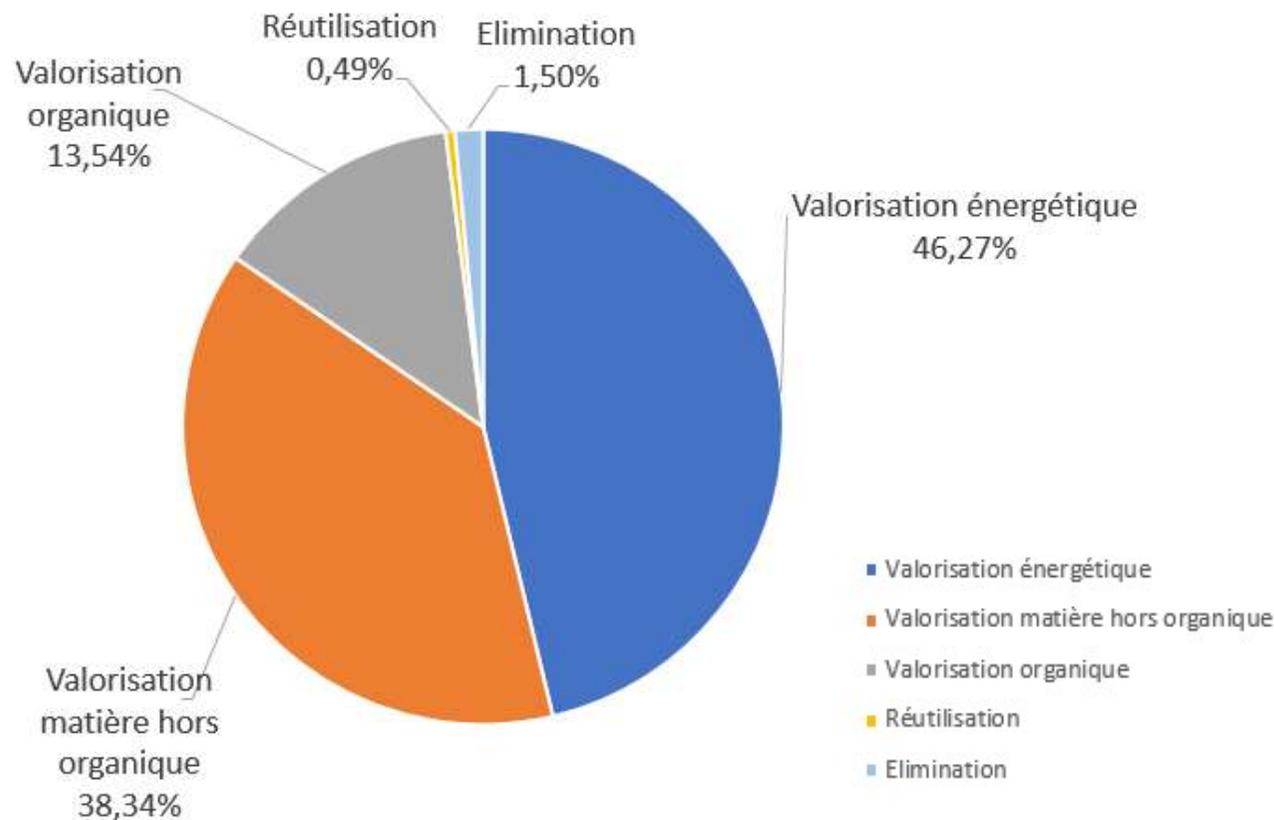
Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Réutilisation, valorisation matière, valorisation énergétique et élimination des DMA

La loi AGEC de février 2020, art. L.541 I.4°bis du code de l'environnement nous donne pour 2025, un objectif de **55%** des DMA orientés vers une filière de préparation en vue de réutilisation ou une filière de recyclage. Ce taux est actuellement de **52,22%**.



La valorisation énergétique et l'élimination n'entrent pas dans le calcul des objectifs



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Détail du traitement et de la valorisation des ordures ménagères :



Les ordures ménagères collectées par le service de la Communauté de Communes du Pays Rochois sont déchargées à la station de transfert de Saint Pierre en Faucigny sous maîtrise d'ouvrage SIVALOR.

Mise en service en mai 1998, elle accueille les ordures ménagères collectées par les adhérents proches. Elle les compacte dans des caissons fermés à guillotine puis gère leur livraison par camion à la station d'Etrembières où ils sont chargés sur des wagons spéciaux. Cette station abrite l'atelier d'entretien et de réparation de l'ensemble des caissons du SIVALOR.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Détail du traitement et de la valorisation des ordures ménagères :

L'incinérateur de Bellegarde sur Valserine

Une fois les bennes vidées dans la fosse, le pontier homogénéise les déchets et alimente les fours des deux lignes.

Les déchets sont brûlés à 850°C minimum dans deux fours de 8 T/h chacun ; les mâchefers constituent les restes après incinération.

Les mâchefers sont déferrailés à l'aide d'un électro-aimant. Un courant de Foucault permet également la récupération des métaux non ferreux, essentiellement de l'aluminium.

La ferraille et l'aluminium sont envoyés au recyclage et les mâchefers (environ 20% du poids entrant) sont utilisés en sous couche routière ou pour les fondations.

La fabrication d'électricité

La chaleur dégagée par l'incinération est utilisée pour produire de la vapeur à haute pression (385°C et 40 bars). Cette vapeur est ensuite injectée dans un turbo-alternateur de 10.9 MW, qui va produire de l'électricité. Une partie de cette énergie est utilisée pour le fonctionnement de l'usine (20 %) et le reste est revendu à EDF. La vapeur d'eau sort du turbo-alternateur pour se refroidir dans l'hydrocondenseur. Pour cette étape, 3 000 m³/h d'eau sont pompés dans le Rhône. Cette eau plus froide refroidit la vapeur qui se transforme en condensât. L'eau pompée n'a aucun contact ni avec les déchets, ni avec la fumée, elle absorbe juste la chaleur. La température de sortie de cette eau est surveillée, l'écart de température doit être inférieur à 10°C pour ne pas impacter la faune et la flore qui vivent dans ce fleuve.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION



L'Unité de Valorisation Energétique

La conduite des installations de l'usine est confiée à l'entreprise SET Faucigny-Genevois, filiale de SITA-Suez. La surveillance et les investissements sont réalisés par le SIVALOR, ses ingénieurs et ses élus. L'usine fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à une quarantaine de personnes. Deux arrêts programmés par an permettent de réaliser les opérations de maintenance.

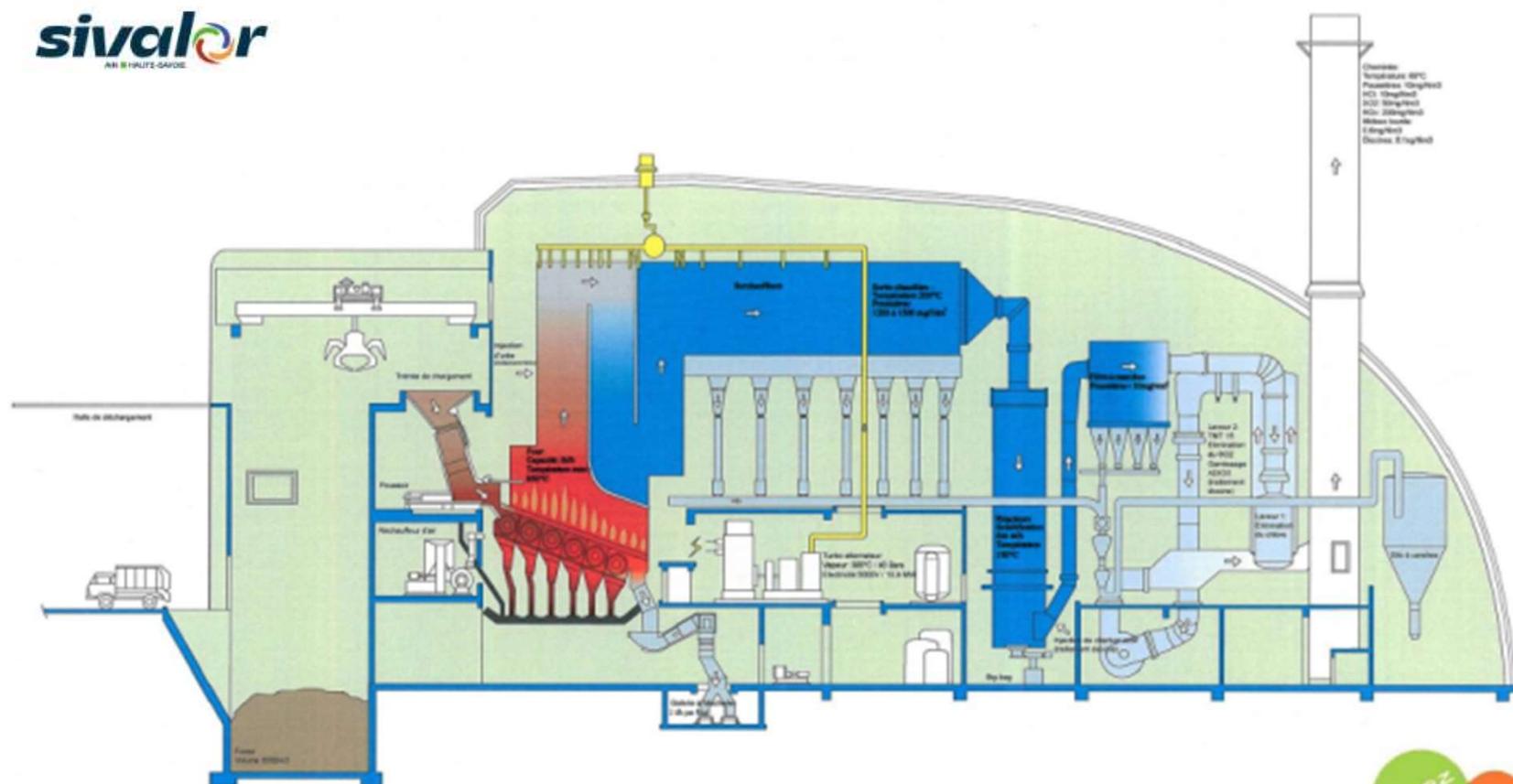


Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA VALORISATION

Schéma de principe de l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde



sivalor
AN BELLEFLEUR-VALENTIGNEY

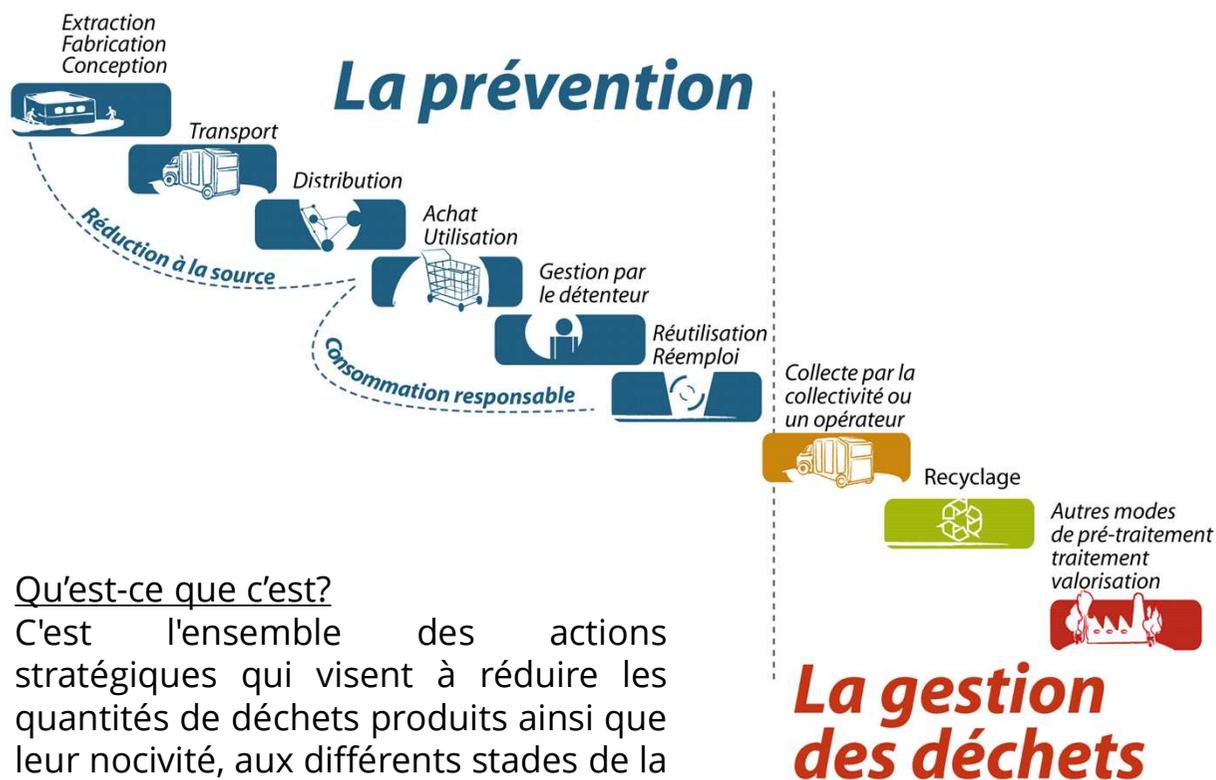


Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

4. LA PRÉVENTION DES DÉCHETS



Qu'est-ce que c'est?

C'est l'ensemble des actions stratégiques qui visent à réduire les quantités de déchets produits ainsi que leur nocivité, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et produits (cf. schéma).

Pourquoi est-il important de réduire ses déchets ?

Dans l'hexagone, notre production de déchets a doublé en cinquante ans ! La réduction des déchets permet d'économiser nos ressources naturelles, de limiter nos impacts sur l'environnement et le climat, d'avoir moins recours à l'incinération ou au stockage des déchets. Enfin, cela permet à la collectivité de pouvoir maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets : collecte, recyclage, valorisation énergétique et élimination.

La législation :

La directive-cadre européenne du 19 novembre 2008 relative aux déchets, et transposée en droit français par l'ordonnance du 17 décembre 2010, place la prévention au premier rang dans la hiérarchie des modes de gestion des déchets.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

1. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

L'élaboration des PLPDMA est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement.

La CCPR a réalisé son premier PLPDMA en 2012 pour une durée de 5 ans. Le PLPDMA concerné dans le présent document est le troisième. Il concerne les années 2022 à 2027

Ce programme consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire, d'un ensemble d'actions visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Notre PLPDMA s'appuie sur la LTECV qui a doté la France d'objectifs en termes de prévention des déchets :

- ✓ Réduire de 15 % la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010
- ✓ Valoriser 55% des déchets non dangereux d'ici 2025
- ✓ - 50 % de mise en décharge d'ici 2025

L'objectif de réduction à atteindre pour 2030 est donc de **541kg** DMA/hab./an en population INSEE. Avec **540kg/hab.** INSEE en 2024, l'objectif est atteint (sont pris en compte les OMR, le tri, la déchèterie, les cartons bruns des professionnels et le textile).



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

2. La communication tout au long de l'année

Pour sensibiliser les habitants du Pays Rochois, la CCPR mène des actions de prévention conjointement avec le SIVALOR qui dispose d'une ambassadrice du tri et d'un maître composteur, partiellement affectés à notre territoire.

Depuis 2016, la CCPR compte dans ses effectifs une chargée de prévention des déchets afin de déployer son programme local et de mettre en œuvre des actions ciblées.

Depuis juillet 2019, le poste de chargée de prévention des déchets a été contractualisé par un emploi à plein temps.

Des rendez-vous annuels sont programmés en corrélation avec les événements nationaux liés aux déchets et au développement durable :

- Semaine du compostage de proximité (avril)
- Semaine du Développement Durable (SEDD - juin)
- Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD – novembre)



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

2. La communication tout au long de l'année

En 2024, une réflexion globale à été portée sur les évènements liés à la prévention, programmés tout au long de l'année. Il en ressort que les évènements « traditionnels » tels que organisés jusqu'à maintenant, n'apportent pas une totale satisfaction quand au public touché. Celui-ci étant toujours le même et déjà plutôt sensibilisé.

Le choix a été fait de faire évoluer ces animations en organisant, fin 2024, notre 1^{er} Marché 100% gratuit, en partenariat avec le SIVALOR et la commune d'Amancy.



5,2 tonnes
d'objets ont pu
avoir
une seconde vie
lors de cet
évènement !





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

Les réseaux de diffusions

- ✓ Facebook => 3 791 abonnés
Publications FB sur la réduction des déchets => 48
- ✓ Site internet de la CCPR => 6 000 visites par mois
- ✓ 7 Lettre d'information « Déchets » => 380 abonnés
Taux d'ouverture entre 45% et 68%
- ✓ Intramuros => 488 vues pour le compostage
=> 230 vues pour les formations
=> 334 vues pour l'appel à bénévoles « Ca pousse n°1 »
- ✓ Radio => Perrine FM => 24 spots
Radio Mont Blanc => 1 interview par an
- ✓ Panneaux lumineux => La Roche-sur-Foron
Amancy
Saint Pierre-en-Faucigny
- ✓ Info mensuelle aux communes
- ✓ Presse => 22 articles
- ✓ Inforon pour les évènements et animations
- ✓ Les Echos de la CCPR en interne





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS



PROGRAMME

Café Compost:
 Mercredi 3 avril - 14h
 MJC de La Roche-sur-Foron
 L'association Compostage Rochois vous propose d'assister à la collecte du compost. Vous pourrez aussi préparer le jardin partagé pour ce début de printemps avec l'association Jardiner Ensemble et Composter.

Découverte du compostage partagé et brassage de compost:
 Mercredi 3 avril - 17h
 Gare de La Roche-sur-Foron
 Découverte du compostage partagé de quartier et brassage des bacs d'apport et de maturation avec l'association Compostage Rochois.

Inauguration d'un site de compostage partagé public:
 Vendredi 5 avril - 17h
 Parking Chef Lieu - Eteaux
 Venez vous informer sur les modalités d'accès à ce site et poser vos questions sur le compostage.

Action citoyenne et Compostage:
 Samedi 6 avril - 8h30
 Maison Pour Tous - Amancy
 Comme chaque année, la ville d'Amancy organise une marche de ramassage de déchets. À cette occasion, à partir de 11h un stand d'information sur le compostage sera présent pour répondre à vos questions.

Compost tour La Roche-sur-Foron:
 Samedi 6 avril - 14h
 La Base - La Roche-sur-Foron
 L'association Compostage Rochois vous invite le fonctionnement de 2 sites de compostage le site public de la Base et un site en copropriété. Les référents seront là pour répondre à vos questions.



La Semaine nationale du compostage de proximité



C'est quoi ?

Tous au compost ! est un événement national qui vise à valoriser et développer la pratique du compostage des déchets organiques ménagers. La CCPR participe chaque année à l'événement et organise plusieurs manifestations pour faire connaître le compostage aux habitants du territoire.

C'est quand ?

Chaque année entre fin mars et début avril.

EN SAVOIR PLUS
 Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

Pays Rochois
Just now

[Participez à la Semaine du Développement Durable au Pays Rochois ! 🌱🌍]

La Communauté de Communes du Pays Rochois vous invite à créer votre animation pour la 7ème édition de la Semaine du Développement durable qui aura lieu du 25 mai au 2 juin 2023. Associations, entreprises, établissements scolaires, collectivités, et services publics vous êtes invités à partager vos connaissances sur le développement durable.

Quand ?
Répondez à l'appel à projets entre le 12 février et le 18 mars 2024

Animations possibles :
Ateliers, portes ouvertes, circuits de découverte, jeux, concours, randonnées, conférences, expositions, projections de films, marchés, etc.

Comment ?
En remplissant le formulaire sur ccpaysrochois.fr/aap-sdd-24/

Amancy Arenthon Mairie de Cornier Eteaux Saint-Laurent Haute-Savoie Informations officielles de la commune de Saint Laurent Saint Pierre en Faucigny Saint-Sixt La Roche-sur-Foron



Like Comment Share

JOUR	HORAIRE	LEU	EVENEMENT
25 MAI	9H30-11H30	LA ROCHE-SUR-FORON	GRIMPE DANS LES ARBRES
	9H-16H	LA ROCHE-SUR-FORON	FAITES DU VELO
	17H	LA ROCHE-SUR-FORON	FILM «LES ROUES DE L'AVENIR»
26 MAI	10H-12H	LA ROCHE-SUR-FORON	GRIMPE DANS LES ARBRES
	18H30-21H	SAINTE-PIERRE-EN-FAUCIGNY	ATELIER D'AUTO REPARATION DE VELO
28 MAI	17H-20H	LA ROCHE-SUR-FORON	DEJUNION PANNEAUX SOLAIRES
	17H-19H30	SAINTE-PIERRE-EN-FAUCIGNY	APPRENEZ À COUDRE
	14H-16H30	LA ROCHE-SUR-FORON	APPRENEZ À COUDRE
29 MAI	14H-16H	LA ROCHE-SUR-FORON	LE POTAGER EN LASAGNE
	17H30	LA ROCHE-SUR-FORON	COMPOSTAGE ET MENAGE
31 MAI	11H-17H	ARENTHON	LE CYCLE DE L'EAU
	9H-19H	LA ROCHE-SUR-FORON	VIDE GRENIER
1er JUIN	14H-17H	ETEAX	LA VIE, LA VIGNE
	18H30-21H	SAINTE-PIERRE-EN-FAUCIGNY	ATELIER D'AUTO REPARATION DE VELO

RÉEMPLOYER, VOUS POUVEZ !

Au quotidien !
La Base
156 avenue Charles de gaulle
LA ROCHE-SUR-FORON

Des solutions alternatives existent avant le recours à la benne. Avec les commerçants, les associations et les bénévoles, la base vous propose une offre complète de solutions. Alors, ne jetez plus, réparez !

Le Repair Café 1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois de 9h à 12h

Atelier réparation et vente d'appareil d'occasion Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h30

Le Repair Vélo Le Jeudi de 10h à 14h

La Prêtothèque Le Mardi et le Vendredi de 18h à 20h

La Matériauthèque Le Vendredi de 18h à 19h

Atelier Couture Le Lundi de 13h30 à 16h30

La Gratiféria En libre accès

Plus d'informations sur labase-paysrochois.org/

COMPOSTAGE ET MENAGE

Vendredi 31 mai à 17h30
Compostage Rochois
Parc de la MJC
LA ROCHE-SUR-FORON

Venez vous renseigner et participer à la réorganisation du site de compostage participatif de la MJC.

Entrée libre et gratuite

VIDE GRENIER GÉANT !

Samedi 1^{er} Juin de 9h à 19h
Office du tourisme
Centre ville
LA ROCHE-SUR-FORON

Venez chiner et trouver la perle rare parmi plus de 200 exposants. Acheter d'occasion, c'est l'occasion de réduire son empreinte carbone.

LECTURES SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 25 au 31 mai
Médiathèque de Saint-Pierre-en-Faucigny
130 rue des Plantés
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

Mise à disposition, sur un espace dédié, d'ouvrages (livres, BD, revues, etc...) sur le thème du développement durable, l'écologie et la protection de la nature.

*Entrée libre aux heures d'ouverture
Prêt uniquement pour les abonnés*

APPRENEZ-EN PLUS SUR LA VIE, LA VIGNE

Samedi 8 Juin de 14h à 17h
La Cle du Dahu
309 route du Clos du May
ÉTEAX

La vigne est avant tout un écosystème captivant. Lorsqu'elle est respectée par l'agriculture biologique, elle devient le théâtre où se mêlent faune et flore, tant diurnes que nocturnes. Au programme :

- Fabrication et décoration de mangeoires à oiseaux
- Stand de documentation par la Ligue de Protection des Oiseaux
- Atelier « Le Grain de Raisin », Cuisine pour Tous

collecte de bouchons de vin en partenariat avec l'association Les Bouchons 74, en faveur des personnes en situation de handicap.

Entrée libre et gratuite



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

3. Le compostage

L'opération de promotion du compostage individuel a été lancée par la Communauté de Communes du Pays Rochois en 2010.

Afin de répondre aux exigences réglementaires relatives à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et à la loi pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'économie circulaire du 10 février 2020, le SIVALOR lance en 2020 une étude à l'échelle de son territoire afin d'accompagner les EPCI dans le choix de leur stratégie concernant la prévention et/ou la collecte des biodéchets.

L'étude doit permettre d'obtenir les éléments de décisions dans le but de **définir un schéma territorial** permettant de s'inscrire dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) en augmentant le taux de valorisation.

En 2021, les élus de la CCPR retiennent, le scénario « Tout compostage de proximité »

- => Impact environnemental le plus faible (pas d'exportation de biodéchets hormis les déchets verts de déchèterie) ;
- => Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés : l'intégralité des tonnages de biodéchets détournés des OMR par compostage de proximité est soustrait des tonnages de DMA produits sur le territoire de la CCPR (action de prévention) ;
- => Scénario le moins coûteux par habitant.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

Déroulé 2024 :

- Gratuité du matériel de compostage depuis 2022
- Prise de rendez-vous pour la remise du matériel depuis le logiciel Syn'bird via notre site internet;
- Resserrage des créneaux de rendez-vous pour la distribution des composteurs individuels de jardin, sur les horaires conventionnels. Mercredi en matinée et jeudi jusqu'à 16h30
- Ouverture de créneaux de rendez-vous pour la distribution des lombricomposteurs, certains lundis de 15h à 16h
- Poursuite du partenariat avec l'association Composter & Jardiner Ensemble qui devient Compostage Rochois et change de président(e).



Accusé de réception en préfecture
074-247480724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

a. Le compostage individuel de jardin

Les foyers désireux de produire du compost peuvent s'équiper d'un composteur individuel gratuitement.

Les composteurs sont mis à disposition des habitants du Pays Rochois sur la base d'une démarche volontaire de leur part. Il est possible d'obtenir 1 composteur par foyer s'acquittant de sa redevance des ordures ménagères, tous les 7 ans.

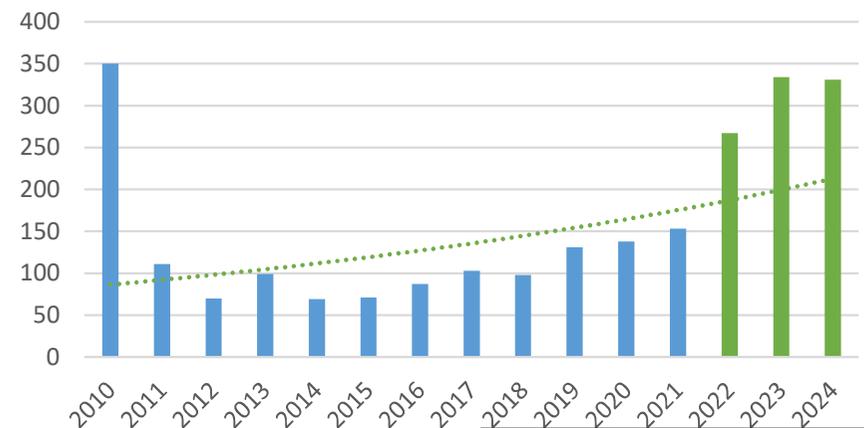
En 2024, ce sont **331 composteurs** qui ont été distribués. Distribution stable par rapport à 2023.

Depuis le démarrage de la campagne de promotion du compostage domestique en 2010, **2 412** composteurs ont été distribués.

In fine, la promotion du compostage domestique a pour but de réduire la part des déchets fermentescibles présentée à la collecte des ordures ménagères et de valoriser les déchets qui peuvent l'être.



Composteurs individuels de jardin





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

Les résultats de caractérisation des OMR du SIVALOR montrent pour la troisième année consécutive une **hausse de la quantité des fermentescibles dans les ordures ménagères avec 30,5% soit 74Kg/an/hab. (26,5% soit 57kg/an/hab. en 2023)**; Ce pourcentage avait pourtant tendance à diminuer depuis 2016 (23%). Cette augmentation inexplicable a été constatée sur l'ensemble des EPCI suivis par le SIVALOR. Elle peut s'expliquer par une baisse des ordures ménagères globales qui peut impacter la répartition en % de la composition de celles-ci.

Caractérisation des Biodéchets dans les OMR

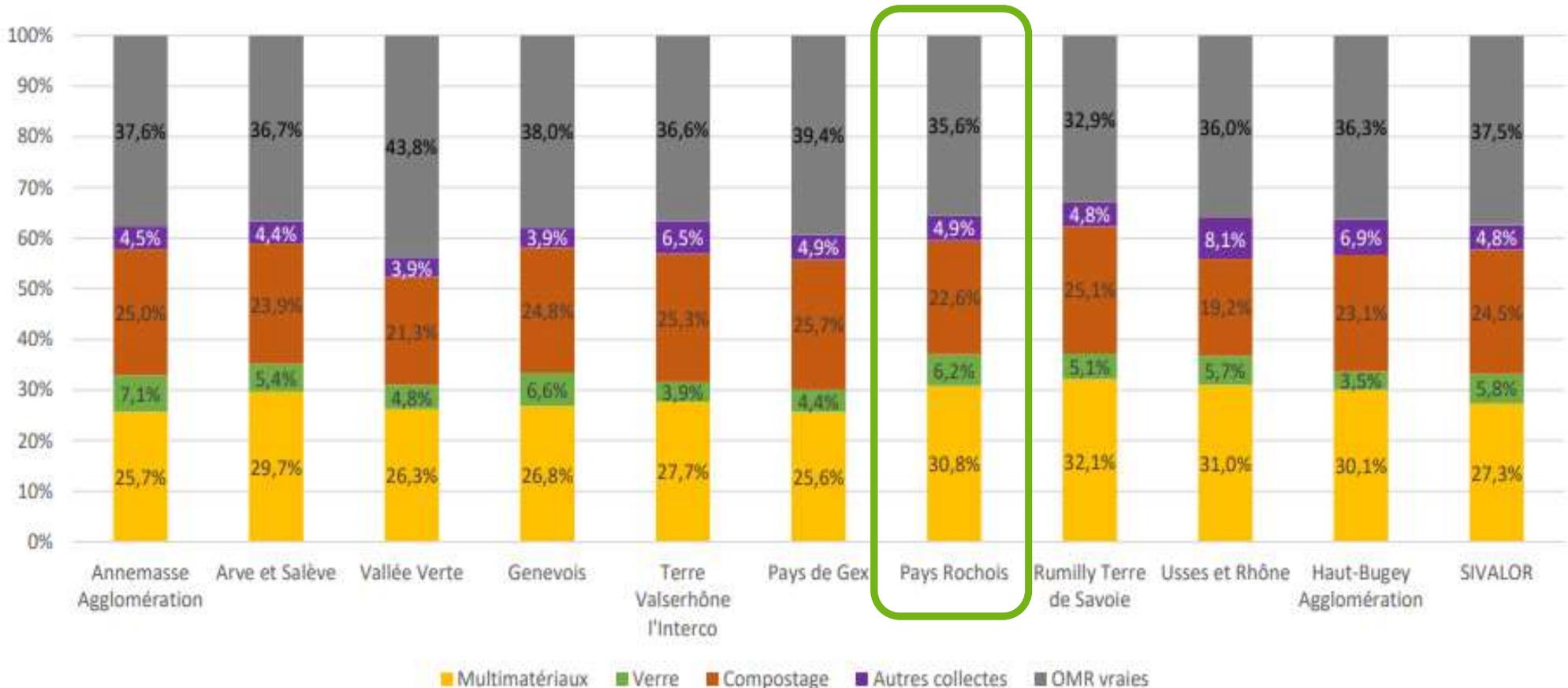


La réglementation stipule que :
 Le seuil applicable à la quantité de biodéchets restants dans les ordures ménagères résiduelles, en application du 2° du III de l'article R543-227-2 du Code de l'environnement, est égal à 39 kg par habitant et par an.



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

Comparaison Collectivité/SIVALOR sur les 18 derniers échantillons (A24)



Pour une analyse plus « réaliste » afin de s'affranchir des données issues d'une seule caractérisation par an, les données cumulées de **caractérisation des OMR** sur les 18 derniers échantillons, nous indiquent un taux de 20% de matières compostables

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

L'évitement estimé avec la pratique du compostage est de 65kg / composteur / an.

En considérant les 2 412 composteurs distribués et en estimant qu'ils sont tous en fonctionnement, le tonnage annuel évité est de 422 tonnes (source ADEME sans RI soit +/- 175 kg par foyer)

A noter également que l'ADEME estime à 15%, le nombre d'habitants qui compostent sans l'appui des collectivités soit pour la CCPR 4 486 foyers soit 785 tonnes de biodéchets compostés.

On peut donc estimer que **1 202 tonnes** de biodéchets sont détournées des ordures ménagères résiduelles par compostage

*Composteur en bois
proposé depuis 2023*



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES – LA PREVENTION DES DECHETS

b. Le compostage participatif de quartier

En 2024, il existe 7 sites de compostage collectif en fonctionnement sur le territoire de la CCPR. Il s'agit de sites de quartier qui sont accompagnés dans leur fonctionnement par la CCPR et l'association Compostage Rochois

- Parc de la MJC – *La Roche-sur-Foron*
- Parking de l'Egalité - *La Roche-sur-Foron*
- Quartier des Chères - *La Roche-sur-Foron*
- Tiers lieu La Base - *La Roche-sur-Foron*
- Quartier de la Gare - *La Roche-sur-Foron*
- Centre village – *Eteaux – Avril 2024*
- Jardins participatifs – *Saint laurent – Novembre 2024*

105 foyers participant.



Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



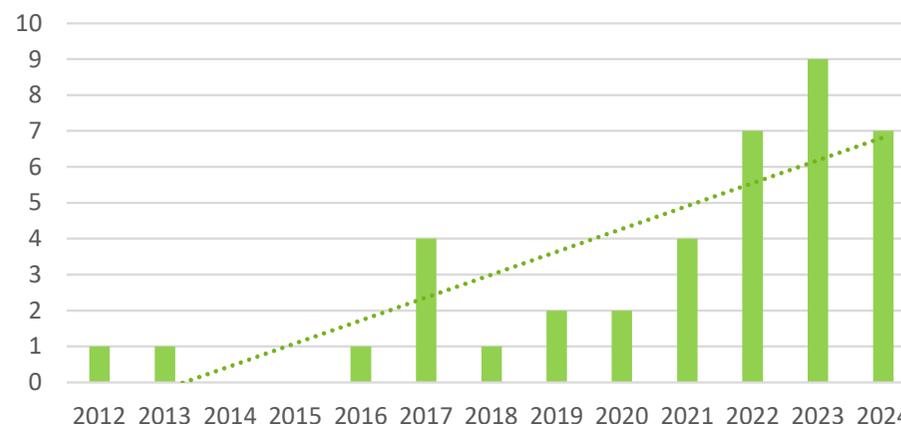
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

c. Le compostage participatif en pied d'immeuble

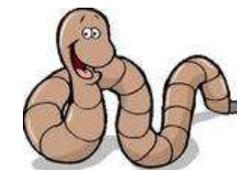
En 2024, ce sont 30 sites de compostages participatifs qui sont en fonctionnement (5 nouveaux en pied d'immeuble et 2 en quartier).

Ces aires de compostage partagé permettent de détourner plus de 30 tonnes de biodéchets par an du cycle de traitement des ordures ménagères (source ADEME sans RI soit +/- 1t par site).

Aires partagées - Quartiers compris



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



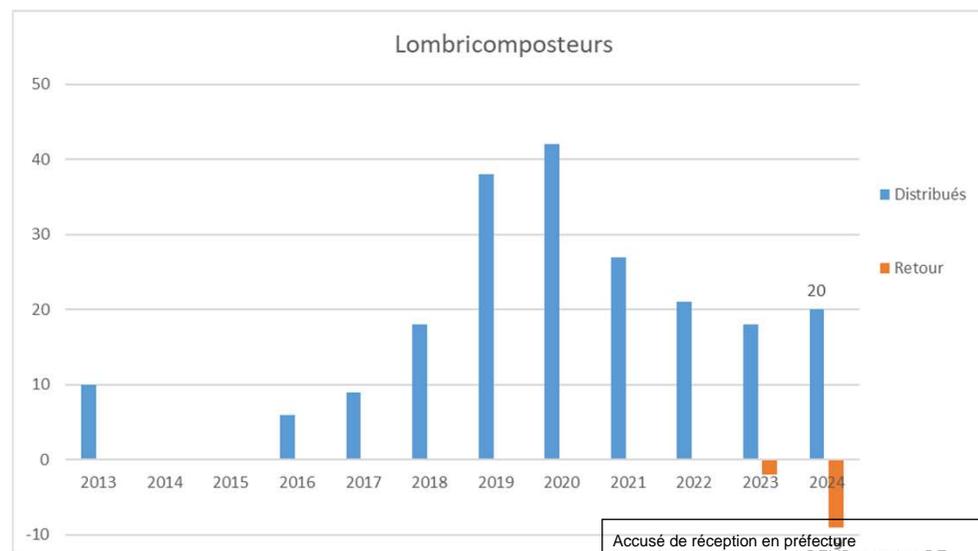
I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

d. Le compostage individuel d'intérieur = Lombricompostage

Appelé aussi vermicompostage, le lombricompostage est une méthode de compostage dont le processus de décomposition s'effectue essentiellement grâce à des vers du genre Eisenia. On peut garder le lombricomposteur chez soi, dans son garage, dans sa cuisine ou dans un placard (température comprise entre 15 et 25 °C).

Depuis 2013, la CCPR propose du matériel de lombricompostage à ses habitants pour leur permettre de composter en appartement (gratuit depuis 2022).

En 2024, 18 foyers supplémentaires ont été équipées. A noter que dans un même temps, 9 lombricomposteurs nous ont été retournés. Les personnes ont soit quitté le territoire, soit déménagé en maison et pris un composteur de jardin, soit encore souhaité arrêter. Depuis 2013, 205 lombricomposteurs ont été distribués.



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

4. Opération STOP PUB

L'opération « Stop-pub » mise en place en 2007 se poursuit et fait partie du PLPDMA en cours. Des autocollants sont disponibles à l'accueil de la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Depuis 2017 ils sont aux couleurs du Pays Rochois.

Ils sont distribués dans les accueils des mairies, de la CCPR, dans les médiathèques et autres lieux culturels, lors des rendez-vous de remise de matériels de compostage ainsi que ponctuellement lors de réunions ou d'évènements festifs.

Le taux d'équipement des boîtes aux lettres du territoire est de 52% (source la poste 2023), soit 6 986 autocollants permettant ainsi d'éviter 83 tonnes de déchets (12kg de publicité non sollicitée par boîte – réf BAL témoin 2023).



A noter qu'il restait encore en 2024, 84 tonnes d'imprimés publicitaires jetés dans les ordures ménagères de notre territoire





I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS

5. Exemplarité de la collectivité

La Communauté de Communes du Pays Rochois et ses services ont souhaité être « exemplaires » en matière de gestion des déchets. Des bacs de tri des emballages ont été mis en place dans les bureaux de la Maison de Pays depuis janvier 2007.

La collecte des emballages et des cartons à la Maison de Pays, dans les écoles maternelles et au centre de loisirs est effectuée par l'entreprise d'insertion ALVEOLE une fois par semaine. Ceux-ci sont ensuite triés et valorisés via la déchèterie professionnelle du territoire.

Les cartouches d'encre des imprimantes et photocopieurs sont collectées séparément pour être retraitées.

La collectivité favorise également l'achat de papier recyclé.

Un espace dons a également été mis en place au 2^{ème} étage de la CCPR afin que des objets qui puissent encore servir à d'autres soient partagés et non jetés.

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS



La logistique de collecte des papiers cartonnettes, réalisée par l'entreprise d'insertion Alvéole, a été modifiée en 2023 lors de l'évolution des consignes de tri et le passage en multiflux. Dans le cadre de cette évolution, pour 2024, Alvéole nous a fourni un descriptif des données de collectes **qui inclut des sites n'appartenant pas à la CCPR.**

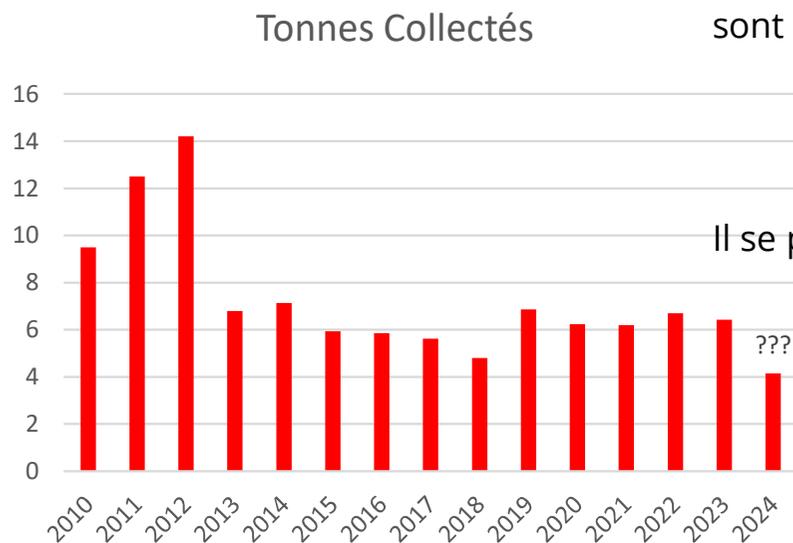
Les seules données certifiées exactes pouvant être prises en compte pour 2024 sont

- **2,92 T. de papiers, cartonnettes et emballages**

Les données non exploitables comprenant l'ensemble des sites (CCPR + autres) sont :

- 1,24 T de cartons en 2024
- Collecte TOTALE pour 2024, CCPR + autres = 6,13 T.
4,89 T. de papiers/cartonnettes et emballage + 1,24 T. de cartons

Il se pose la question de la fiabilité de toutes les données antérieures à 2024



Conclusion :
à partir de 2025,
l'historique des
données sera remis
à zéro



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS



6. Convention de partenariat avec LA FABRIQUE A BICLOU

En 2017, « La Fabrique à Biclou » a sollicité le soutien de la CCPR pour la collecte de vélos déposés en déchèterie. L'objectif étant de leur redonner vie et de constituer un stock de pièces détachées mises ensuite à disposition des adhérents et ainsi favoriser le réemploi.

Cette association, très active propose, tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, des ateliers d'auto-réparation pour les vélos, à ses adhérents.



Bilan 2024 de l'association:

- 171 vélos collectés
- 110 démontés pour pièces
- 30 reconditionnés et prêts à l'emploi
- 60 vélos ont été donnés par des particuliers, des copropriétés, la police municipale et Intersport La Roche Sur Foron.
- Une flotte de 12 vélos à destination d'école/services/associations à été livrée en 2 fois à la Mairie de La Roche Sur Foron, entre avril et juin.

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS



7. Convention de partenariat avec REPARCOOP

En juin 2022, une convention a été signée avec « Reparcoop», les autorisant ainsi à collecter en déchèterie des appareils électriques. Ceux-ci sont réparés, testés et vendus en 2^{ème} vie.

Bilan 2024 :

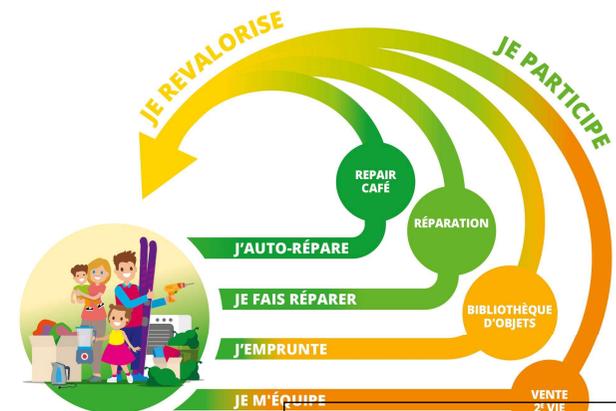
- 1.45 T.de petits appareils ont été récupérés à la déchèterie
- 294 kg sont retournés à la déchèterie
- **1,15 T.** ont été valorisés

Fin 2024, Repar coop est devenu une Association de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce changement de statut lui permet de conventionner avec Ecosystème et de bénéficier d'aide au réemploi pour les petits appareils.

L'association est maintenant certifiée et peut faire bénéficier ses clients du bonus réparation.



J'OFFRE UNE LONGUE VIE AUX OBJETS



Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



I. LES INDICATEURS TECHNIQUES - LA PREVENTION DES DECHETS



8. Service de prêt de couches lavables en test

En octobre 2022, la première réunion d'information sur l'utilisation de couches lavables, à été programmée. La CCPR souhaite permettre aux jeunes parents de s'informer et de tester ce procédé avant d'investir eux-même dans du matériel. Un partenariat avec My Echo House est conclu. C'est sa présidente qui se chargera des formations, du prêt et du suivi des prêts.

En 2024, ce sont 4 personnes qui ont été formées



3 kits prêtés et poursuite par les 3 familles
+/- 3 T. de déchets évités



Fin 2024:

- 5 ateliers réalisés au Relais des Assistantes Maternelles à la Roche-sur-Foron auprès des assistantes maternelles et nounous => 25 AM informées
- Les 9 crèches du territoire ont été sollicitées pour bénéficier d'une réunion d'information sur cette thématique, seul le RAM a répondu.

JEUNES PARENTS OU EN PASSE DE L'ÊTRE ?
Les couches lavables vous intéressent mais vous hésitez ?

Nous vous proposons un **essai gratuit de couches lavables !**

CE SERVICE GRATUIT PERMET À TOUS LES PARENTS DE POUVOIR LES TESTER DURANT 3 SEMAINES, AVANT DE DÉCIDER OU NON D'INVESTIR !

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. LES MONTANTS PERÇUS

REDEVANCE - REOM	Redevance des Ordures Ménagères des particuliers	Redevance des Ordures Ménagères des professionnels	TOTAL REOM
Montants perçus en € HT	3 480 907 €	420 019 €	3 900 926 €

AUTRE RECETTES	Recettes industrielles : ventes, prestations	Soutien à la valorisation des organismes agréés	Subventions : fonctionnement, aide à l'emploi, communication
Montants perçus en € HT	669 145 €	346 077 €	0 €

*Matériaux, énergie SIVALOR +
Cartes de déchèterie +
Location de bacs*



*REP directes +
REP CITEO par le
SIVALOR*

L'évolution des recettes constatées ici par rapport au RPQS 2023, correspond à l'intégration de données prévisionnelles Compta Cout du SIVALOR, y compris les recettes liées à la vente d'énergie. La ventilation comptable du SIVALOR a été extrapolée sur la base de leur matrice 2023



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. LES COUTS DU SERVICE

Le tableau ci-après synthétise les dépenses et les recettes de fonctionnement du service en les détaillant par flux de déchets.

Il a été réalisé à partir de la matrice Compta Cout qui prend en compte l'ensemble des données du budget des ordures ménagères mais également les dépenses de fonctionnement des services supports qui sont portés par le budget principal.

A noter que les dépenses liées au SIVALOR représentent 2 530 431€ soit 58% de l'ensemble des dépenses liées au service (données à consolider, en attente de la matrice Compta Coût du SIVALOR)

Le taux de couverture du coût aidé, du service, par le financement est de 115%



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

Population INSEE 2024 29 912
 Population au PAP 10 861
 Population au PAV 19 051

Calculé au pro-rat du tonnage OMR

			Ordures Ménagères			Collecte sélective	Déchèterie	Déchets des professionnels Cartons	Gestion du passif / Entretien Décharge	Total 2024	Comparaison 2023
			PAP	AV	Total						
Charges	Structure	Personnel Administratif Communication Fonctionnement	94 954 €	145 564 €	240 518 €	128 674 €	117 498 €	5 445 €	57 €	492 192 €	Augmentation principale liée Aux coût de valorisation des DMA (Sivalor) et amortissement de la nouvelle BOM
		Prévention	33 089 €	58 374 €	91 463 €	6 924 €	40 138 €	0 €		138 525 €	
	Prestation	Pré-collecte	5 377 €	87 754 €	93 131 €	193 920 €		1 226 €		288 277 €	
		Collecte	290 805 €	238 073 €	528 878 €	335 119 €	272 324 €	30 329 €		1 166 650 €	
	Valorisation	Transfert/transpor	109 741 €	193 600 €	303 341 €	13 118 €	132 300 €	12 410 €		461 169 €	
		Traitement des déchets non dangereux (facturation)	371 985 €	656 238 €	1 028 223 €	335 883 €	342 604 €	6 197 €	0 €	1 724 674 €	
		Enlèvement et traitement des déchets					11 767 €				
	Déchets verts					147 798 €			147 798 €		
	Post exploitation							523 €	523 €		
TOTAUX CHARGES			905 951 €	1 379 603 €	2 285 554 €	1 013 638 €	1 064 429 €	55 607 €	580 €	4 419 808 €	4 114 656 €
Produits	Vente de matériaux/énergie / location de bacs/ soutien des éco organismes		174 986 €	293 188 €	468 174 €	371 925 €	196 885 €			1 036 984 €	
	Reprise de subvention d'investissement		22 332 €	687 €	23 019 €	5 526 €	394 €		3 843 €	32 782 €	
TOTAUX PRODUITS			197 318 €	293 875 €	491 193 €	377 451 €	197 279 €	0 €	3 843 €	1 069 766 €	1 005 491 €
Contributions	REOM		3 480 907 €		3 480 907 €					3 480 907 €	
	REOM PRO		420 019 €		420 019 €					420 019 €	
TOTAUX CONTRIBUTIONS			3 900 926 €		3 900 926 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 900 926 €	3 441 753 €
TOTAL CHARGES										4 419 808 €	4 114 656 €
TOTAL PRODUITS + CONTRIBUTIONS										4 970 692 €	4 447 244 €
REGROUPEMENT SIVALOR => ventilation matrice OK										0 €	0 €
TAUX DE COUVERTURE FONCTIONNEMENT 115%										550 884 €	332 588 €
TONNAGES DECHETS			2 332	4 091	6 423	2 215	7 378	139		16 155	15 986

Accusé de réception en préfecture
 074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
 Date de télétransmission : 09/07/2025
 Date de réception préfecture : 09/07/2025



II. LES INDICATEURS FINANCIERS

		Ordures Ménagères			Collecte sélective	Déchèterie	Déchets des professionnels Cartons	Gestion du passif / Entretien Décharge	Total 2024	Comparaison 2023
		PAP	AV	Total						
Coût par habitant	Structure	11,10 €			4,53 €	5,27 €	0,18 €	0,00 €	21,09 €	
	Prestation	20,79 €			17,69 €	9,10 €	1,05 €	0,00 €	48,64 €	
	Valorisation	44,52 €			11,67 €	21,21 €	0,62 €	0,02 €	78,03 €	
	COÛT TOTAL PAR HABITANT	76,41 €			33,89 €	35,59 €	1,86 €	0,02 €	147,76 €	139,63 €
Coût à la tonne	Structure	51,69 €			61,22 €	21,37 €	39,17 €	0,00 €	173,44 €	
	Prestation	96,84 €			238,84 €	36,91 €	227,01 €	0,00 €	599,61 €	
	Valorisation	207,31 €			157,56 €	85,99 €	133,86 €	0,00 €	219,86 €	
	COÛT TOTAL A LA TONNE	355,84 €			457,62 €	144,27 €	400,05 €	0,00 €	273,59 €	257,39 €

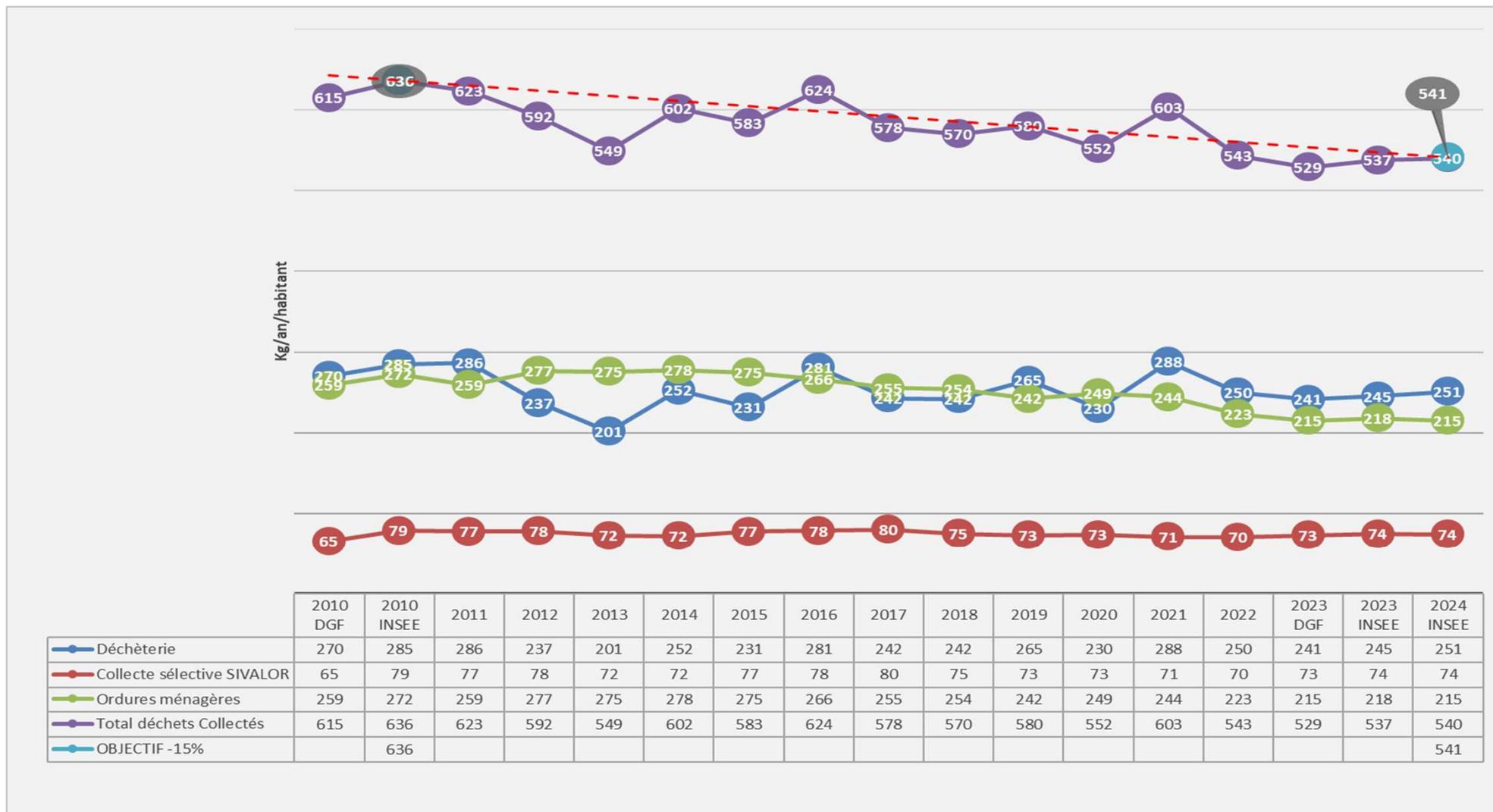
INVESTISSEMENT 2024	258 212,01 €	30 100,00 €	155 220,73 €	443 532,74 €	833 466,55 €
----------------------------	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------	--------------

Matrice SIVALOR intégrée avec extrapolation de la matrice 2023

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS



Ces résultats permettent d'évaluer les performances du service mis en place sur le territoire du Pays Rochois - L'objectif de 541 Kg/ habitant est atteints (cartons de 0,106 compis)

Accusé de réception en préfecture
09/07/2025 106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS

Note explicative sur le graphique de la page précédente:

Ce graphique reprend les données de production de DMA depuis 2010, en kilogrammes par habitant.

Depuis l'enregistrement de ces données, les calculs à l'habitant étaient initialement basés sur la population DGF car utilisée par l'état pour le versement d'aides et subventions à l'habitant.

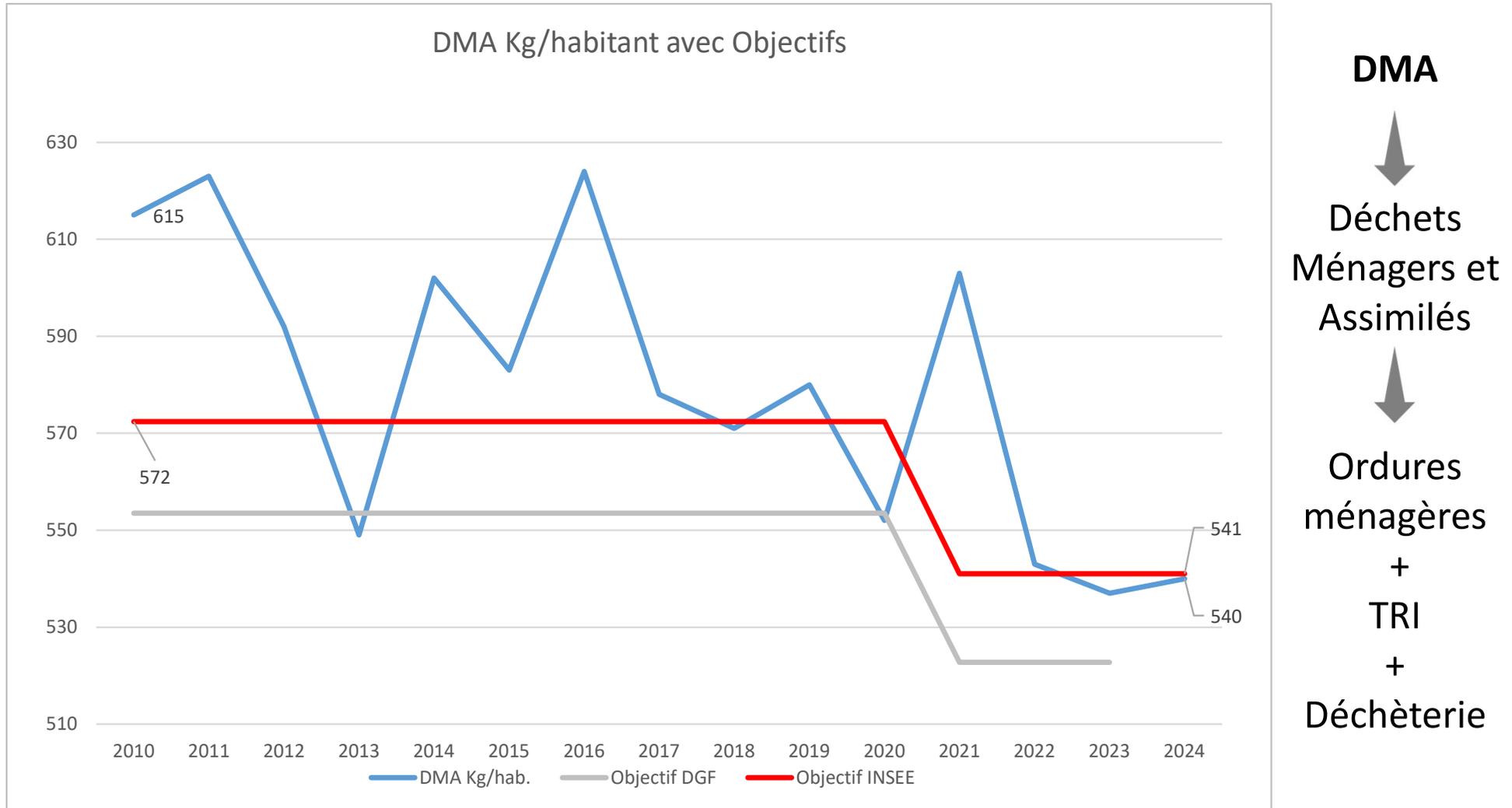
L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) nous a informé que les données de calculs de la matrice des coûts « Compta Coût » prenaient, elles, en considération les données INSEE.

A comptée de 2023, nous utilisons donc les données INSEE comme base de nos calculs. Dans le graphique, les données de 2010 et 2023 ont été doublées pour avoir une représentation INSEE et DGF.

A noter également que les cartons des professionnels sont bien intégrés à ces données. En 2024, ils se sont élevés à 4,64 kg par habitant.

Autre différence avec les données de la matrice compta coût, cette dernière ne tient pas compte des tonnages de gravats gérés en déchèterie. Mais, considérant qu'ils entrent en ligne de compte pour les dépenses et, depuis 2024, qu'ils bénéficient d'une REP, nous les intégrons depuis toujours dans les tonnages (les données financières liées aux gravats sont bien intégrées).

III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS



Objectif réglementaire de la loi AGEC



-15% de DMA par habitant INSEE d'ici à 2030

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20250701-DELIB2025-106-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025



III. SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LE PAYS ROCHOIS

On constate une relative stabilité des DMA **540kg par habitant** (contre 537 kg par habitant 2023).

Mais une augmentation des tonnages de l'ordre de 1,05% (de 15 986 t. à 16 155 t.)

Différents flux:

- ✓ Déchèterie : plus 6 kg par habitant
- ✓ Tri deux flux : égal à 2023
- ✓ Ordures ménagères : moins 3 kg par habitant

Les objectifs du service, issus des Grenelles de l'environnement et de la loi AGEC, étant de :

- ✓ Réduire de 15 % la quantité des déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 soit **541kg par habitant**
- ✓ Orienter **55%** des DMA vers une filière de préparation en vue de réutilisation ou une filière de recyclage. Ce taux est actuellement de **52,222 %**.

Le déploiement des points d'apport volontaire de tri associés aux ordures ménagères ainsi que l'optimisations des collectes d'ordures ménagères sont en cours ainsi que les actions de prévention pour faire baisser plus significativement les tonnages d'ordures ménagères collectées.

RPQS 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

